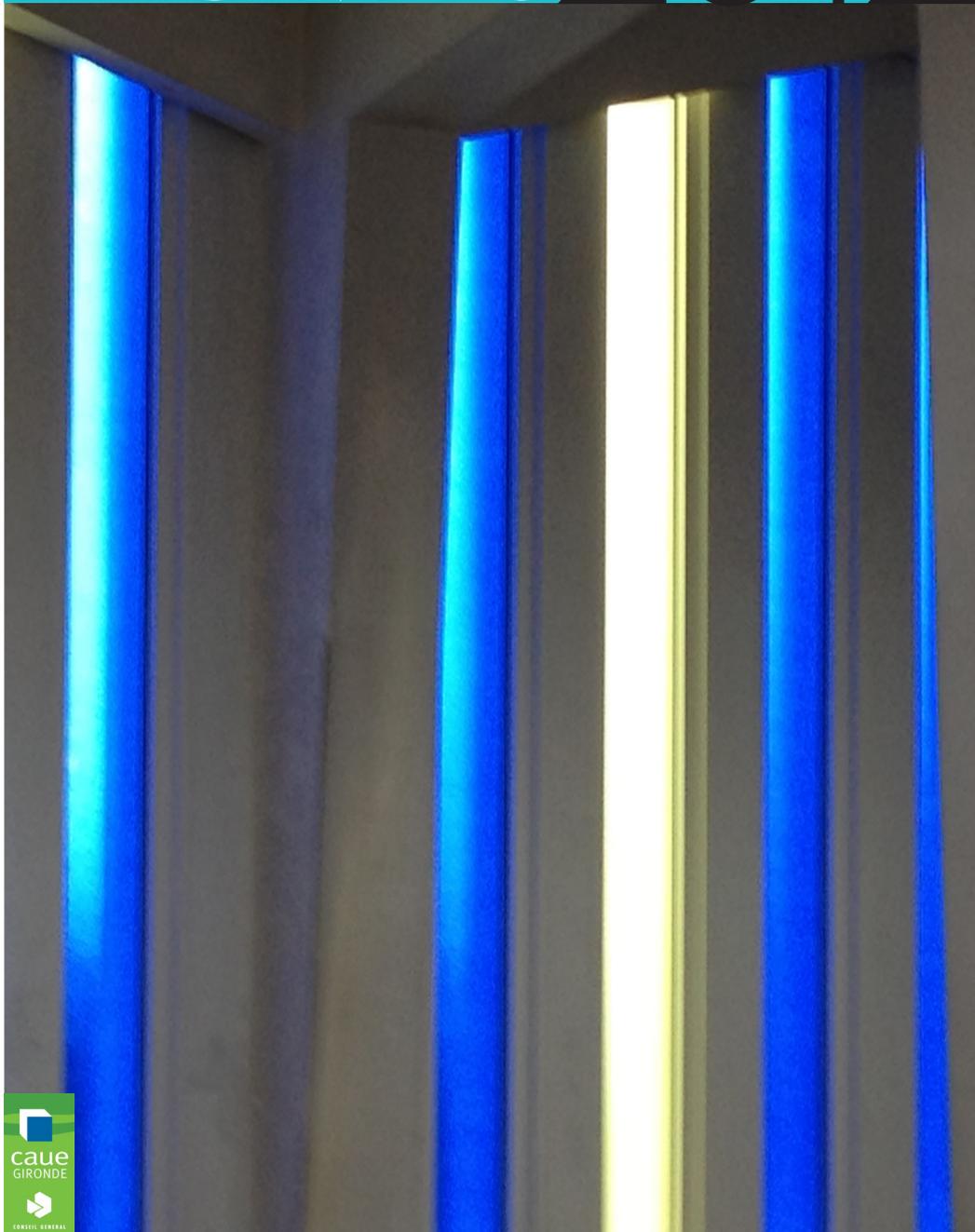


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012



évoluer et s'adapter, réaffirmer le sens de notre action

Notre offre de conseil aux collectivités comme aux particuliers, visant à faciliter la reformulation des besoins comme à soutenir des dynamiques de projets plus lourdes, constitue un atout majeur pour les communes et leurs administrés.

Cette année, en Gironde, c'est plus de 400 communes adhérentes et pas moins de 2500 particuliers qui ont fait appel au CAUE. Des chiffres constants qui ne cessent de rappeler notre efficacité et pérennité d'action.

Toutefois, ces conseils ne pourraient être dissociés des autres actions d'accompagnement proposées par notre équipe pluridisciplinaire. Je pense notamment aux "Journées du CAUE", rendez-vous des élus, techniciens et professionnels, qui ont su évoluer pour répondre encore davantage aux préoccupations du terrain.

Au-delà, le CAUE de la Gironde compte aussi bon nombre d'interventions pédagogiques ou d'autres initiatives visant à sensibiliser le grand public. Parmi elles, le succès de l'exposition itinérante "Maisons de Girondins, les habitants racontent" exprime clairement nos ambitions culturelles.

À la lecture de ce rapport d'activités 2012, vous découvrirez et redécouvrirez toute l'étendue de nos missions et autant d'exemples qui savent leur donner du sens. Faciliter l'accès au conseil, offrir des lieux d'échanges et de réflexion, valoriser et partager la spécificité de notre territoire... tels sont nos engagements, sans cesse renouvelés.

Jacques Fergeau
président du CAUE de la Gironde

actions 2012	5
CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS EN 2012	6
architecture	10
paysage et environnement	15
urbanisme	22
CONSEILS AUX PARTICULIERS EN 2012	26
INFORMATION/SENSIBILISATION	32
élus & professionnels	32
publics scolaires	41
grand public	46
PARTENAIRES	52
COMMUNICATION	56
INFORMATION	61
fonctionnement & vie du CAUE	63
FINANCEMENT	72

actions 2012

CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS EN 2012

les modalités de conseil aux collectivités

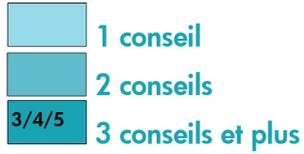
Du simple conseil à la réflexion plus approfondie, le CAUE peut intervenir à différents niveaux :

- conseil ponctuel,
- aide méthodologique et technique,
- diagnostic préalable,
- étude de faisabilité (définition des enjeux et orientations),
- aide à la programmation,
- assistance pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre (choix de la procédure et rédaction du cahier des charges),
- participation aux jurys de sélection,
- participation aux réunions de suivi des opérations en cours jusqu'à finalisation de l'étude.

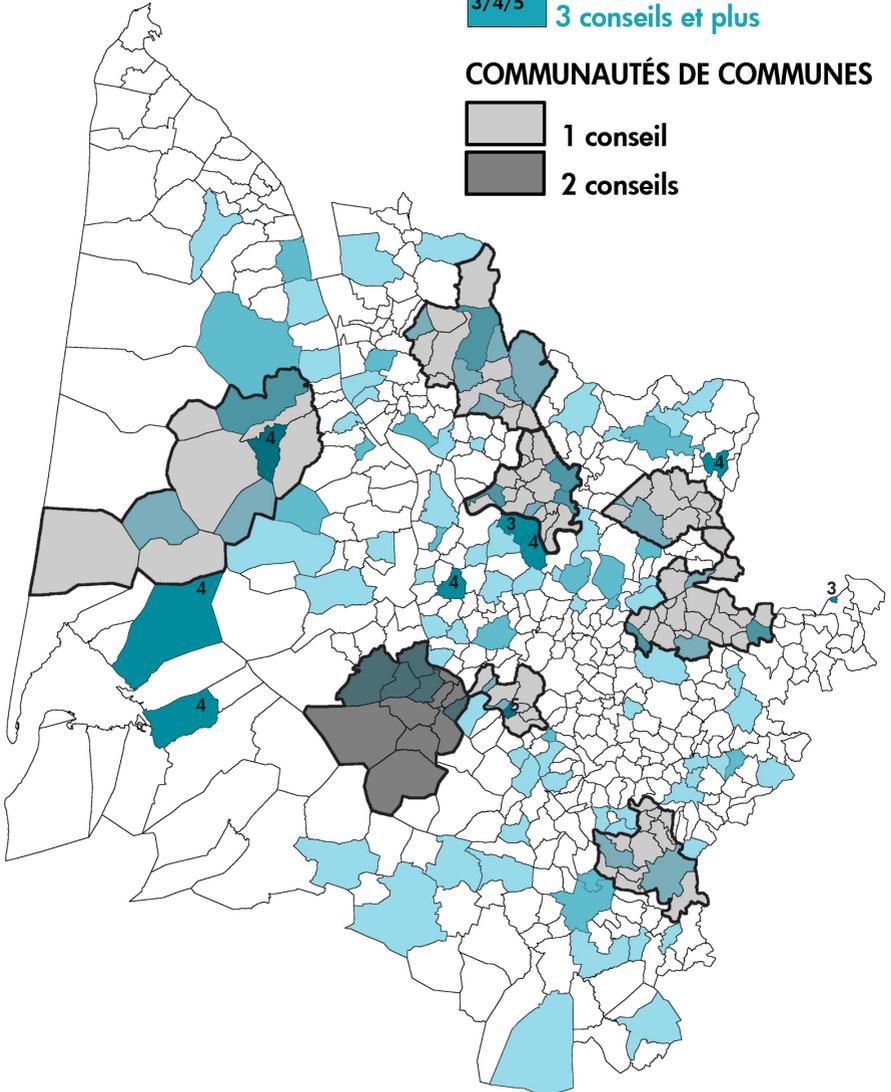
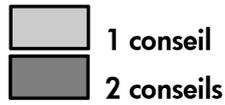
Le CAUE peut mener des actions de sensibilisation auprès des élus et techniciens autour des problématiques liées à l'urbanisme durable et à l'emploi d'outils règlementaires.

CONSEILS 2012

COMMUNES



COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



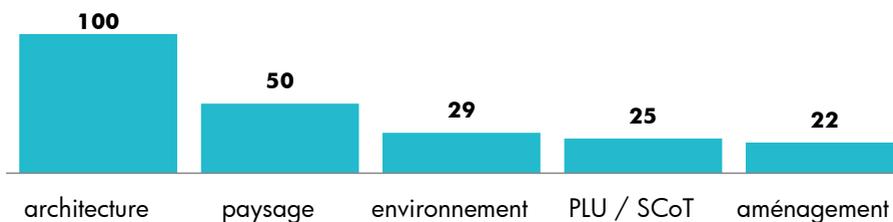
En 2012, 115 communes et 9 communautés de communes ont fait appel au CAUE pour **226** sollicitations.

Dans son double rôle de pédagogie et d'expertise, le CAUE de la Gironde est présent auprès des collectivités territoriales pour accompagner une dynamique de projets, du plus petit au plus grand, du local au global et dans des domaines variés : construction publique, aménagement, environnement, urbanisme, ...

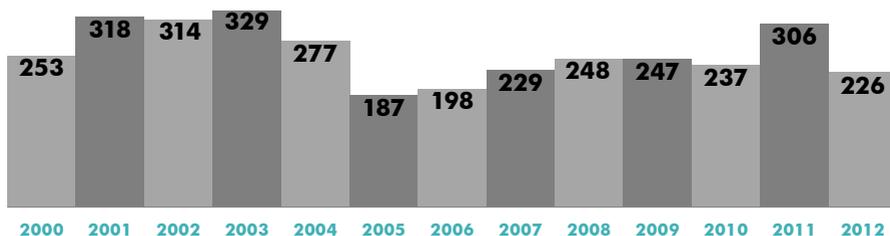
Outre ces nouvelles demandes et dans une démarche de conseil inscrite dans la durée, le CAUE reste engagé auprès des communes dans de nombreuses actions à long terme. Parmi elles, on trouve des Conventions d'Aménagement de Bourg (CAB), des Conventions d'Aménagement d'École (CAE), des études d'urbanisme, ...

Certaines études initiées en 2011 trouvent parfois un prolongement. Le CAUE peut être à nouveau sollicité à différentes étapes du projet : phases d'accompagnement, mise en œuvre des solutions préconisées, assistance à la consultation de maîtres d'œuvre, mise en place du projet et actions de concertation des habitants, ...

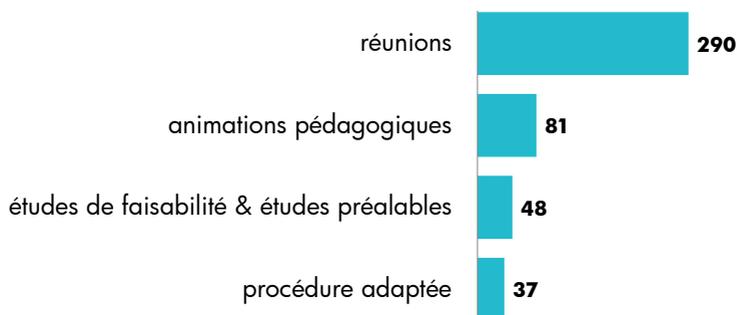
répartition des nouvelles sollicitations par domaine d'activité



nombre de conseils donnés de 2000 à 2012



en quelques chiffres

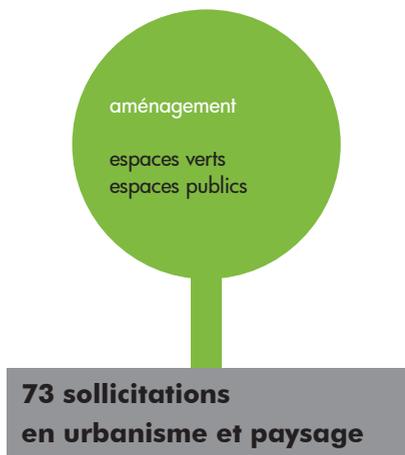


10 participations à des jurys de concours

AUROS, salle multisports	CDC du Pays d'Auros
BORDEAUX, collège Cassagnol	Conseil Général de la Gironde
BORDEAUX, URSSAF	URSSAF
BORDEAUX, extension lycée Bertrand de Born	Conseil Régional d'Aquitaine
BORDEAUX, PAE Camille Pelletan Cenon	CUB
CAMBLANES-ET-MEYNAC, lycée	Conseil Régional d'Aquitaine
GRADIGNAN, collège Alfred Mauguin	Conseil Général de la Gironde
LIBOURNE, centre hospitalier	Centre hospitalier de Libourne
PODENSAC, reconstruction/restructuration USLD/EHPAH ..	Maison de retraite
ST-SULPICE-ET-CAMEYRAC, agrandissement mairie	Mairie



100 sollicitations en architecture



architecture

**le conseil CAUE au service
des différentes phases du projet**

réfléchir en amont

La commune de **Martillac** a sollicité les conseils du CAUE afin de réfléchir à l'extension du restaurant scolaire.

La rencontre avec les élus, puis la visite sur place, ont permis de dégager des problématiques liées au fonctionnement de l'école et à son aménagement futur. Les projets d'extension envisagés ont fait apparaître plusieurs difficultés : perte d'ensoleillement pour certaines classes, cheminement difficile, manque d'esthétique, ... Une solution d'extension sur l'arrière, en surplomb du stationnement, a été la solution à privilégier.

L'extension du restaurant scolaire doit être comprise dans l'évolution globale du groupe scolaire. Il a donc été proposé à la mairie d'engager une consultation de maître d'œuvre portant sur une réorganisation du groupe scolaire avec une tranche ferme concernant l'extension du restaurant scolaire.



- ➔ La rencontre avec le CAUE a permis d'**élargir la demande** initiale et amener ainsi les élus vers une solution prenant en compte le **contexte dans sa globalité**.

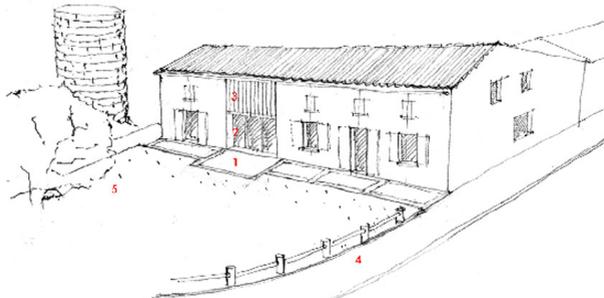
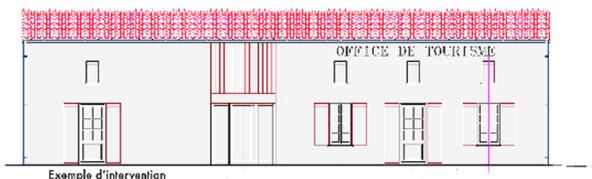
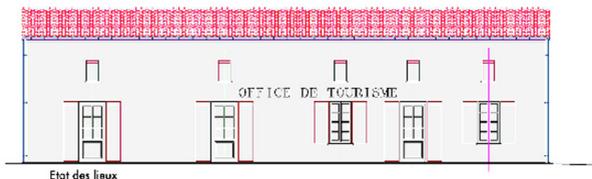
proposer des pistes d'aménagement

La Communauté de Communes de **Saint-Savin**, soucieuse de donner plus de lisibilité à l'office du tourisme du Pays de Saint-Savin, a souhaité réaménager l'espace intérieur de sa structure.

Après avoir identifié les particularités du site, le CAUE a proposé trois niveaux d'intervention qui permettraient d'apporter des améliorations :

- retraitement architectural du bâti,
- réaménagement de la salle d'accueil,
- recomposition paysagère des abords.

3.1 Retraitement architectural



- 1 - création d'un parvis : marquage de l'entrée et mise aux normes PMR, carreaux de terre cuite
- 2 - entrée retraitée : accessibilité, repérage entrées principale, éclairage salle d'expo
- 3 - bardage vertical en référence au grenier servant au séchage des récoltes
- 4 - délimitation de l'alignement par une clôture basse de type paddock ou rondins de bois
- 5 - espace engazonné dégageant au maximum la vue sur la façade

accompagner la prise de décision

Saint-Estèphe dispose d'un fort attrait touristique. En choisissant de réaménager l'ancien presbytère, la commune a souhaité créer un accueil touristique dans un bâtiment de qualité. Le projet devrait comprendre un salon de thé, des chambres à louer et un logement privé pour le gérant de l'établissement.

Le CAUE a proposé des pistes d'aménagement du bâtiment, une description sommaire des travaux à envisager ainsi qu'un montant estimatif des travaux.

a) Etat des lieux :



En frange de bourg, façade Est, face à l'estuaire



Façade latérale Sud



façade arrière Ouest sur jardin

On trouve ainsi en RDC surélevé :

En façade Est, face estuaire, un hall central, et latéralement deux grands salons dont un a été recoupé en Chambre avec bibliothèque en vestibule.

En façade Ouest côté jardin, séparé par un mur de refend, de part et d'autre de l'entrée par la tour arrière, une salle à manger et en face une cuisine avec un local plonge buanderie avec sas.

On dispose d'un peu plus de 140m² utiles.

➔ Cette étude apporte à la commune les **éléments d'analyse utiles à la prise de décision**. Ainsi, une étude de maîtrise d'œuvre pourra être engagée en fonction des capacités financières de la commune et du potentiel du bâtiment.

sensibiliser à la qualité architecturale

La **Communauté de Communes du Bazadais** s'est engagée dans une démarche de préservation de son identité. Elle a fait appel au CAUE afin de promouvoir la qualité architecturale des constructions privées. Cette collaboration s'est traduite par l'élaboration d'un cahier de recommandations architecturales, "Habiter en Bazadais", un document destiné aux particuliers souhaitant faire construire sur ce territoire.

Je gère les limites de mon terrain Des clôtures et portails inscrits dans la continuité du paysage local

Outre leur fonction de délimitation de la propriété privée, les clôtures et portails constituent les limites de l'espace public et participent largement à la qualité du paysage. Pour participer de manière harmonieuse au paysage local, elles doivent être pensées dans sa continuité et s'inspirer des matériaux dominants.

Selon les cas, on pourra s'appuyer sur les principes suivants :

- la simplicité et la discrétion
- éviter les matériaux aux couleurs vives et éviter le blanc (fort impact visuel)
- privilégier les clôtures transparentes
- privilégier le végétal, la haie.

Consulter des haies variées en s'inspirant des espèces rencontrées dans la campagne garantit une bonne croissance (espèces moins coûteuses).



Prenez le temps de réfléchir à votre clôture, surtout si elle donne sur la rue :

- est-il nécessaire de créer une enceinte sur toute la limite, ou seuls des endroits précis doivent être cachés à la vue de tous ?
- comment rester accueillant pour le passant où le visiteur, tout en me sentant chez moi ?

Pour le choix des végétaux, je me renseigne afin de choisir des espèces adaptées à la région, au climat local, et moins fragiles.

Je récupère les déchets de coupe que je pose au broyeur (à louer ou acheter en commun) pour faire un mulch que je mets au pied des plantes, limitant l'arrosage, l'engrais et la pose de plantes non désirées.

06

J'opte pour des couleurs discrètes

La coloration générale du bâti doit s'inscrire avec sobriété et discrétion dans le paysage local. Les bâtiments anciens présentent souvent des couleurs de grande qualité qui ont parfois subi la patine du temps et pourront inspirer vos choix.



Le savoir-faire bois dans le Bazadais

Le bois fait partie des matériaux privilégiés dans nos régions. Vous rencontrerez d'excellents artisans qui appliquent leur savoir-faire à de la rénovation et à des constructions neuves. C'est une approche économique éco-citoyenne.



Source : Cahier - Architecture Bois

Dosage subtil de nuances et de connaissance des matériaux,
je prends en compte les couleurs de mon environnement.

07

Élus, partenaires institutionnels (Pays, DDTM, ...) et CAUE ont produit un document partagé. Pour lutter contre la banalisation des paysages ruraux, le document apporte les conseils fondamentaux et simples qui doivent guider l'acte de bâtir : se situer dans un environnement naturel et culturel, bien orienter les espaces à vivre, s'adapter au terrain, bien définir les clôtures, ...

➔ La démarche doit se prolonger par une **concertation** et la mise en place d'une **charte**.

paysage et environnement

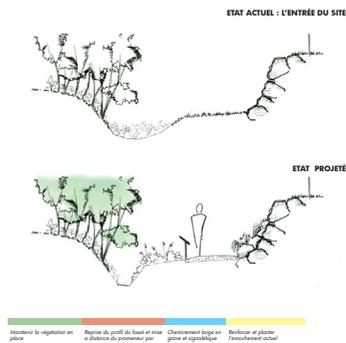
**le conseil CAUE au service
de l'aménagement du territoire**

valoriser des sites

L'étude porte sur le principe d'aménagement du chemin creux du Fauquey à **Génissac**. Elle intervient à la suite d'une première réflexion menée en 2010 sur les liaisons douces et les structures paysagères communales.

Cette portion de cheminement illustre la philosophie mise en place par la commune avec l'aide du CAUE. L'objectif est d'aménager le territoire communal tout en respectant la géographie et les structures paysagères.

Bien que de taille réduite, ce cheminement occupe une place stratégique pour la commune. Il relie le plateau, à l'urbanisation récente, avec la partie basse et plus particulièrement les écoles. Il offre ainsi une liaison douce et sécurisée, complètement détachée de la voirie, et un aménagement en accord avec le relief et la végétation particulière de ce chemin en creux.



➔ Grâce à cette étude, la commune a **pris en considération la végétation et le relief** du site pour élaborer un aménagement qui s'intègre parfaitement dans son territoire.

réfléchir à l'accessibilité

La commune de **Saint-Vivien-de-Monséguer** s'est rapprochée du CAUE pour réfléchir aux différentes possibilités d'aménager un espace communal. L'enjeu est de rendre accessible à tous la salle des mariages, située dans une pente marquée à l'arrière de la mairie.

état des lieux

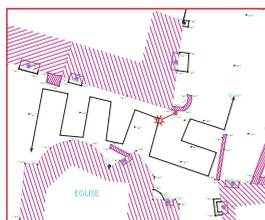
UN SYSTÈME TRADITIONNEL DIFFICILE À METTRE EN PLACE

Le dénivelé entre les abords de la mairie et l'entrée de la salle des mariages est supérieur à 2 mètres, tandis que le linéaire n'est que d'une vingtaine de mètres. La pente est par conséquent importante et se renforce au plus près de la salle.

La où il est le plus étroit, le passage entre l'arrière de l'église et la salle est d'environ 4,10 mètres. Une rampe d'accès efficace (avec des paliers à chaque retournement) n'est pas aménageable dans cette largeur (voir annexes)

Toutes ces contraintes imposent un moyen alternatif à la rampe d'accès classique pour rendre accessible aux personnes à mobilité réduite la salle de mariages et le jardin communal.

Il est ainsi possible de prévoir une plateforme élévatrice pour gérer ce dénivelé. Cette solution étant dérogatoire il sera nécessaire de faire un dossier à présenter auprès de la sous commission départementale d'accessibilité, on peut joindre une note sur le dossier de demande de dérogation.



Une solution technique classique (mise en place d'une rampe d'accès) qui ne peut être possible sur un linéaire et une largeur aussi faibles. De plus la multiplicité et la complexité des rampes dénatureraient les abords de l'église.



Saint Vivien de Monséguer - Réflexion préalable à la mise en accessibilité et à l'aménagement des abords de la salle des mariages - CAUE Gironda - Septembre 2012

L'analyse a pris en compte la proximité de l'église, les espaces restreints entre les bâtiments et la qualité paysagère et architecturale du site. Il en résulte une orientation d'aménagement qui exclut les rampes d'accès. Ainsi, de grands emmarchements ouverts sur le paysage, avec une plateforme élévatrice pour les personnes à mobilité réduite, préservent le cadre et le relief particulier du lieu.

➔ Cette étude a permis de proposer une solution d'accès en accord avec l'environnement particulier du site.

changer la perception d'un lieu

Rauzan dispose d'un cimetière communal situé dans le périmètre de protection de l'église et du château. La commune a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans une réflexion d'aménagement d'un colomarium dans un lieu que la saturation et la forte minéralité rendent austère. Le CAUE a proposé une réflexion plus large sur l'ensemble du cimetière.



La priorité était de reconquérir le sens originel du mot cimetière, champ ou "jardin des morts", évocation d'une ambiance de quiétude et de sérénité. Pour aller plus loin, le CAUE a proposé des solutions afin de réintégrer du végétal dans l'enceinte du cimetière dans un souci d'entretien raisonné.



➔ Au terme de l'étude, la commune a pris conscience qu'il est possible d'**améliorer** sensiblement l'ambiance du cimetière avec des **moyens simples**.

s'interroger sur l'appropriation d'un espace

La commune de **Gensac** a sollicité le CAUE en vue de l'aménagement de la cour d'école primaire, un lieu où chaque enfant peut se construire, s'exprimer et communiquer.



Élaborée en collaboration avec les élus et les enseignants, l'étude du CAUE a porté sur la différenciation des espaces. L'ampleur de l'espace disponible présente un atout essentiel pour développer une cour multifonctionnelle. En fonction du contexte, plusieurs lieux d'appropriation de la cour de récréation ont pu être définis. En outre, la réintroduction du végétal permettrait de réduire la très forte minéralité de la cour d'école.

La cour d'école a été conçue selon 3 parties distinctes :

- jeux-découverte
(marquage au sol, revêtement)
- détente-repos
(jardin)
- sport-activité physique
(terrain multisport)



➔ L'initiative est en cours de formalisation entre élus et enseignants qui ont perçu l'importance de mener une **réflexion sur l'ensemble des usages** de la cour d'école.

impulser une autre gestion des espaces

Le CAUE a participé à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces de la commune de **Cénac**.

En orientant les pratiques vers un respect et une préservation des milieux, la commune s'inscrit dans une dynamique de biodiversité.

S'engager dans une pratique de gestion différenciée, c'est d'abord se poser les questions liées à l'entretien, quitte à remettre en cause certaines habitudes. Il s'agit de distinguer gestion d'une commune et volonté de "faire propre".

Il convient de s'appuyer sur les savoir-faire des agents techniques pour les amener à devenir acteurs des changements à opérer. C'est pourquoi le CAUE a pris soin d'impliquer l'équipe technique dès le départ.



Des pratiques inédites peuvent modifier le paysage (réduction des tontes des espaces enherbés, nouvelles variétés de plantes, ...) et interpeller les administrés.

➔ Le CAUE est aux côtés des élus et des techniciens pour **communiquer sur ces nouvelles pratiques** et **expliquer les enjeux** tant **environnementaux** qu'**économiques** qu'elles sous-tendent.

initier un projet de nature et de paysage

"Fonder le projet urbain et de territoire sur la nature et le paysage" est le sujet sur lequel la commune de **Carbon-Blanc** et le CAUE se sont rencontrés. Cette étude, engagée en relation avec la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) aborde les questions d'urbanisme sous un angle nouveau. Elle met la problématique écologique et paysagère au cœur du projet urbain.



Le projet de nature et de paysage présente différentes formes :

- un schéma des structures paysagères et continuités écologiques,
- la réintroduction de la biodiversité dans un projet de "lien vert" (espèces locales, arbres fruitiers, ...),
- une charte paysagère pour réaffirmer une identité,
- un plan de gestion différenciée des espaces verts,
- un plan-guide pour la valorisation et la gestion du "domaine du faisan", dernier témoignage du paysage rural dans ce territoire péri-urbain.



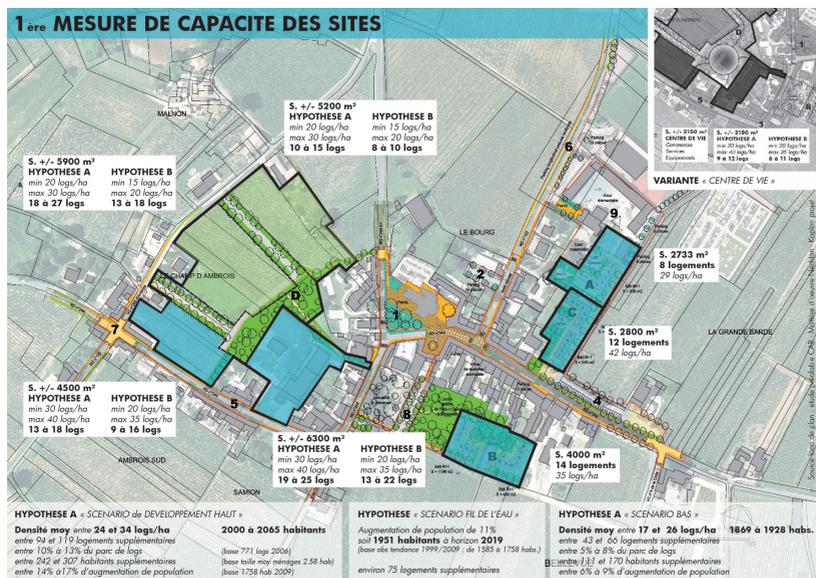
- ➔ Le CAUE s'engage dans la durée auprès de la commune pour l'aider à **définir une politique** et pour **l'assister dans sa mise en œuvre** (négociation avec les partenaires, programme de requalification d'espaces publics, ...).

urbanisme

**le conseil CAUE au cœur
des nouvelles échelles et stratégies de territoire**

assurer une mission d'assistance

La commune de **Montagne**, souhaitant évaluer l'impact de l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU du champ d'Ambrois, dans une stratégie de développement d'ensemble des espaces urbanisables du centre bourg, a sollicité le CAUE pour qu'il l'accompagne dans cette réflexion préalable.



L'intervention du CAUE a permis de :

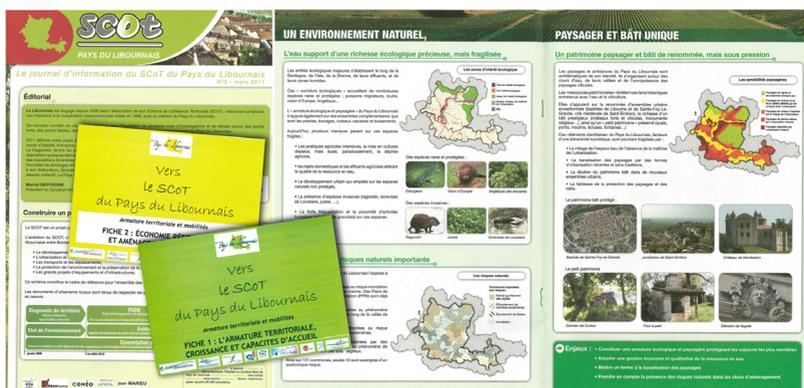
- rappeler les modalités réglementaires d'adaptation du PLU,
- mesurer la capacité d'accueil des secteurs de projets retenus,
- préfigurer le potentiel de création de logements et d'accueil de population nouvelle sur la base de 3 scénarios de croissance différents,
- envisager les grands principes d'orientation d'aménagement (périmètres de projet, formes urbaines et densités types, ambiances villageoises, système de desserte, mobilités douces).

➔ Le CAUE a **aidé la commune à se positionner** en fonction du contexte réglementaire actuel du PLU et de l'éventualité d'une prochaine démarche d'élaboration du PLU intercommunal du futur EPCI, fusion de la CdC du Lussacais et de la Juridiction de Saint-Émilien.

donner un avis technique

Le **SCoT du Pays Libournais** est actuellement engagé dans la phase d'élaboration de son **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**.

Le Syndicat Mixte du SCoT a organisé 4 ateliers de concertation auxquels a participé le CAUE. Ces 4 séances de débat ont été l'occasion de réunir des représentants élus, des partenaires institutionnels et socioprofessionnels autour d'une première version stabilisée du projet de PADD pour en partager les grands enjeux et les principes d'orientations.



Le CAUE a été invité à élaborer une première note d'avis technique. Cette contribution a principalement porté sur :

- l'armature territoriale,
- les capacités d'accueil et de gestion économe de l'espace,
- l'accessibilité du territoire,
- une stratégie d'aménagement qui donne du sens, hiérarchise et priorise le développement de secteurs stratégiques,
- les formes urbaines,
- le processus de division parcellaire.

➔ L'ensemble de ces orientations, soumises à débat, est en train de **nourrir l'élaboration** du PADD. Ceci préfigure une plus large **collaboration** du CAUE aux côtés du Syndicat Mixte du Pays Libournais sur son projet de SCoT.

s'engager pour l'urbanisme durable

Dans le cadre du Plan climat régional, le CAUE et ses partenaires (l'URCAUE, l'ADEME et l'Union Européenne) ont souhaité apporter de nouvelles réponses aux enjeux d'urbanisme. À travers un enrichissement mutuel, ils ont ainsi contribué à l'émergence d'initiatives en urbanisme plus adaptées aux réflexions locales, au contexte global et plus appropriables culturellement.

En ce sens, le projet "climat et urbanisme" a permis aux CAUE d'Aquitaine d'organiser et d'animer bon nombre d'actions pour les élus et les professionnels : des journées de formation, des ateliers de sensibilisation, des visites d'opérations exemplaires, ...

des actions phares en 2012

- un **séminaire** régional "Urbanisme durable, villes et territoires ruraux" à Dax, le 5 septembre 2012 a regroupé plus de 120 personnes. Cinq élus aquitains sont venus présenter leurs projets et échanger sur leurs démarches. Comme un grand témoin, Philippe Madec est venu conclure les débats en démontrant que l'urbanisme appliqué aux territoires ruraux peut, lui aussi, conjuguer les différents principes du durable.



- un **livret** puis une **exposition itinérante**, dans lesquels les 5 CAUE aquitains mettent en perspective 28 démarches intéressantes et significatives d'une nouvelle façon de faire et de concevoir.

➔ Le projet régional "climat et urbanisme" est avant tout le fruit d'un **travail collectif** et témoigne d'une **prise de conscience**.

CONSEILS AUX PARTICULIERS EN 2012

les modalités du conseil aux particuliers

Le conseil aux particuliers représente l'une des **missions fondamentales** du CAUE. Gratuit et indépendant, le CAUE conseille en amont du projet et reçoit les particuliers sur rendez-vous au sein des **90 permanences** mensuelles.

L'**architecte conseiller** les accompagne personnellement afin de les informer en amont de leur construction. Il peut notamment les aider à réfléchir à une implantation judicieuse de leur future construction par rapport à son orientation. Il peut aussi adapter l'organisation de l'espace en fonction des besoins ou encore choisir des matériaux et des solutions techniques adaptés à leur projet.

A la suite du premier rendez-vous, une **fiche conseil** est établie, détaillant les points abordés. Cette dernière peut être accompagnée de croquis et de divers documents techniques.

Pour toutes précisions concernant les horaires, la périodicité et les lieux des permanences ou encore pour prendre rendez-vous auprès d'un conseiller, les particuliers peuvent contacter :

- la **mairie** du lieu de leur projet
- le **CAUE** de la Gironde au 05 56 97 81 89
www.cauegironde.com / caue33@wanadoo.fr

Pour préparer le rendez-vous, il est conseillé d'amener les documents suivants : certificats d'urbanisme, extrait règlement PLU, extrait cadastral, photos du terrain ou bâtiment existant, croquis, ...

les chiffres

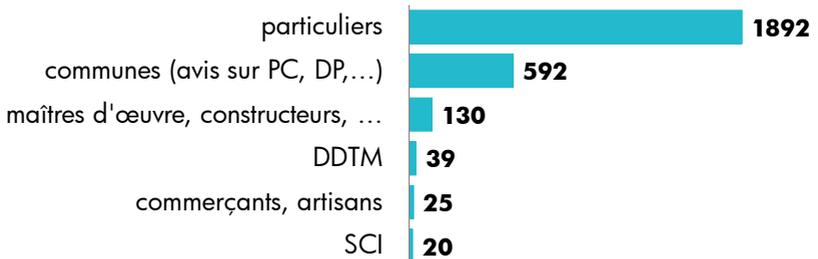
objet du conseil



types de demande

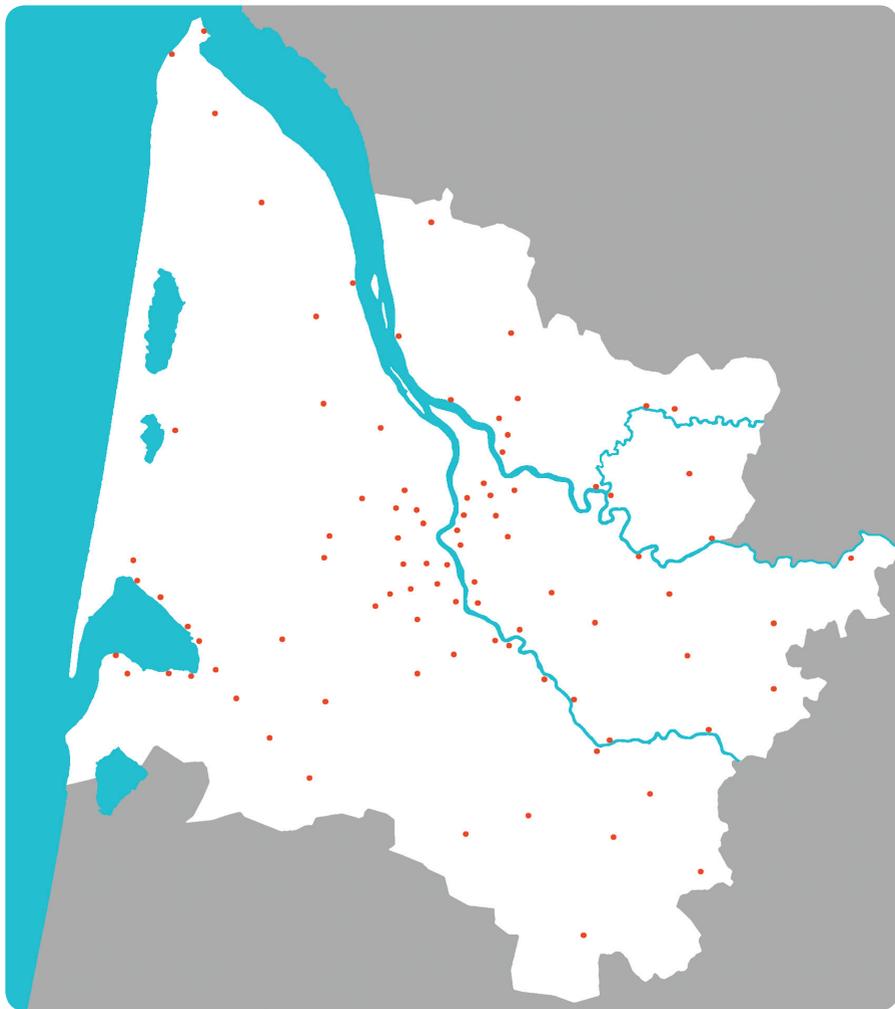


demandeurs



90 permanences sur tout le territoire girondin

AMBARES & LAGRAVE / AMBES / ANDERNOS / ARCACHON / ARES / ARSAC / ARTIGUES PRES BORDEAUX / AUDENGE / AUROS / BASSENS / BAZAS / BEAUTIRAN / BEGLES / BELIN BELIET / BEYCHAC & CAILLAU / BIGANOS / BLANQUEFORT / BLAYE / BOULIAC / BOURG / BRANNE / BRUGES / CADAUJAC / CADILLAC / CANEJAN / CAPTIEUX / CARBON BLANC / CASTELNAU DE MEDOC / CASTILLON LA BATAILLE / CASTRES GIRONDE / CENON / CESTAS / COUTRAS / CREON / CUBZAC LES PONTS / EYSINES / FLOIRAC / FRONSAC / GRADIGNAN / GRIGNOLS / GUITRES / GUJAN MESTRAS / LA BREDE / LA REOLE / LA TESTE DE BUCH / LACANAU / LANGOIRAN / LANGON / LANTON / LATRESNE / LE BARP / LE BOUSCAT / LE TEICH / LE VERDON SUR MER / LEGE CAP FERRET / LEOGNAN / LESPARRE MEDOC / LIBOURNE / LORMONT / LUSSAC / MARCHEPRIME / MARTIGNAS SUR JALLE / MERIGNAC / MIOS / MONSEGUR / MONTOUSSAN / PAUILLAC / PELLEGRUE / PESSAC / PODENSAC / POMPIGNAC / QUINSAC / RAUZAN / SALLES / SAUCATS / SAUVETERRE DE GUYENNE / SOULAC SUR MER / ST ANDRE DE CUBZAC / ST CIERS / ST GERVAIS / ST JEAN D'ILLAC / ST LAURENT D'ARCE / ST LAURENT MEDOC / ST LOUBES / ST LOUIS DE MONTFERRAND / ST MACAIRE / ST MEDARD EN JALLES / ST SAVIN / ST SULPICE ET CAMEYRAC / ST SYMPHORIEN / ST VINCENT DE PAUL / ST VIVIEN MEDOC / STE EULALIE / STE FOY LA GRANDE / TALENCE / TARGON / TRESSES / VILLANDRAUT / VILLENAVE D'ORNON / YVRAC



le sens du conseil

L'architecte conseiller du CAUE évalue à la fois la qualité architecturale des projets et leur bonne insertion dans le site. Les conseils délivrés encouragent l'amélioration de l'usage de l'habitat et de son économie.

Les permanences ont été tenues en 2012 dans 90 communes par 13 architectes conseillers.

les grandes tendances 2012

- En mars 2012, la **réforme de l'urbanisme**, et notamment le changement de calcul des surfaces et autorisations nécessaires, a entraîné une augmentation du nombre des demandes.
- En décembre, la mise en place de la **RT 2012** a également généré un grand nombre d'interrogations.
- Perceptibles depuis quelques années, les sollicitations relatives aux divisions de terrain sont de plus en plus fréquentes. Pour encadrer ce processus de **division parcellaire**, le CAUE prévoit la mise en place d'un partenariat avec certaines communes. Il s'agit d'aider à intégrer l'initiative privée de division parcellaire dans le cadre d'un projet d'intérêt général.
- Afin d'aider les particuliers dans leurs démarches, le CAUE de la Gironde a revu l'ensemble des **fiches techniques**.

bilan des permanences architecturales

- **2698 conseils** ont été donnés en 2012.

La baisse par rapport aux années précédentes s'explique en grande partie par l'arrêt des avis systématiques sur permis de construire dans certaines collectivités. Le CAUE continue à être un partenaire des collectivités ou de la DDTM pour donner son avis sur les autorisations de construire "sensibles", notamment sur l'article 11, "insertion architecturale et paysagère".

Les permanences en milieu rural sont nettement moins fréquentées que les permanences en secteur urbain.

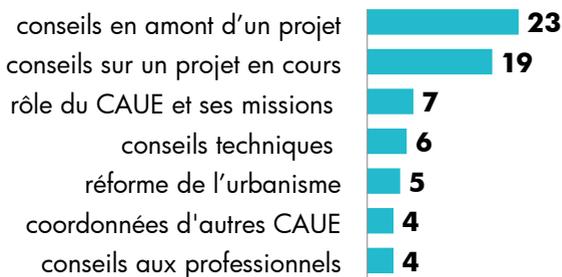
des permanences au sein des Salons : une autre approche du conseil...

Les conseillers du CAUE sont présents lors de Salons pour aider les particuliers à trouver des réponses sur les différentes démarches à entreprendre, les réglementations à appliquer ou bien les matériaux à utiliser. Ils bénéficient ainsi d'un conseil personnalisé destiné à les guider dans leur réflexion afin de mieux définir leur projet.

Cette année le CAUE est intervenu dans 3 Salons :

du 9 au 11 mars 2012 **16^{ème} Salon Projet Habitat**

On compte 60 visites, pour les types de conseils suivants :



Des conseils sont parfois donnés en complémentarité avec l'ADEME sur les problématiques énergétiques dans le bâti.

septembre 2012 **Salon de la maison individuelle**

On compte 60 conseils avec une large proportion visant à proposer aux visiteurs des solutions pour (faire) construire.

Des conseils sont parfois donnés en complémentarité avec l'ADIL sur les problématiques en matière de logement.

13 et 14 octobre 2012 **1^{er} Salon ambiance habitat**

On compte 25 visites, dont des projets de construction, d'agrandissement et d'extension sur la Communauté Urbaine de Bordeaux et quelques questions récurrentes sur la "division parcellaire".

paroles d'architectes



Le conseil du CAUE ne se situe pas dans "l'immédiat", mais dans le suivi des projets, une démarche à long terme servant la qualité architecturale et environnementale de la commune. La mission des architectes conseillers auprès des particuliers vise à **susciter des questionnements, impulser des réflexions** sociétales afin de réaffirmer la place de l'architecture et du cadre de vie au coeur des problématiques du "vivre ensemble".



Pascal MORIN : "L'architecte est investi d'une mission de pédagogie, mais il est avant tout constructif sur le terrain, en aidant les personnes à concevoir leur projet, en restant à leur service !"

Anne VAN DER ELST : "On aide les particuliers à formuler leur projet, on leur apporte aussi du plaisir à le faire."



Dominique NOËL : "On est là pour redécouvrir le projet, apporter des solutions, débloquer des situations inextricables."



Martine COMBEAU : "Nous sommes là pour apporter un regard nouveau sur les projets, en aidant les particuliers à percevoir les choses différemment, à s'interroger sur des aspects techniques qu'ils auraient ignorés auparavant."

INFORMATION **SENSIBILISATION**

élus &
professionnels

**le CAUE,
un relais technique d'information
pour offrir un lieu d'échanges et de réflexion**

mercredi 29 février 2012 / demi-journée

les réformes de l'urbanisme, nouveautés 2012

En 2012, dans la continuité de la réforme de l'urbanisme engagée depuis les lois GRENELLE, de nouvelles règles sont mises en place. Pour comprendre ces changements, le CAUE a invité Philippe Baffert, consultant en urbanisme, ancien chef du bureau de la législation au ministère de l'équipement et du développement durable.

Lors de la conférence, le public a pris connaissance des clés de lecture et d'application des différentes réformes du droit de l'urbanisme.

Philippe Baffert a rappelé l'évolution des textes depuis la loi SRU, mettant l'accent sur la réflexion en amont du projet communal qui doit précéder l'élaboration des PLU. Il a ensuite présenté l'ordonnance sur les documents d'urbanisme et décrypté les différentes mesures sur les autorisations d'urbanisme notamment en ce qui concerne le seuil de la déclaration préalable, les nouvelles surfaces et l'emprise au sol.



➔ 250 personnes
dont 50% d'agents territoriaux, 13 % d'élus et 13 % de professionnels

jeudi 22 mars 2012 / journée en salle

consultation de maîtrise d'œuvre : la procédure adaptée

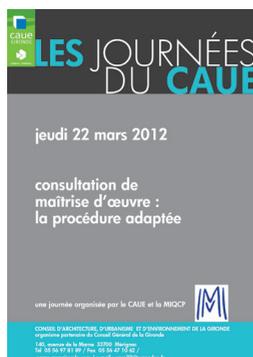
journée en partenariat avec la MIQCP

Les études du CAUE sont destinées à aider les collectivités à évaluer l'opportunité de la réalisation d'équipements publics. Lorsque la décision est prise, les collectivités sollicitent souvent le CAUE pour la mise en place d'une consultation de maîtrise d'œuvre. Dans la plupart des cas, le montant estimé des honoraires permet aux collectivités d'avoir recours à une procédure adaptée dont les modalités sont parfois mal connues.

La journée a été animée par un représentant de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP), des représentants de l'Ordre des Architectes et des élus.

Les principes de base sur la mise en concurrence et le code des marchés publics ont été rappelés. Les échanges ont porté sur les attentes des élus, notamment en ce qui concerne la rémunération des maîtres d'oeuvre.

Élus et professionnels ont pu ainsi évoquer leurs différentes pratiques et aboutir à la préconisation d'une remise de prestations indemnisées sous la forme d'"intention architecturale".



➔ 56 personnes
dont 23 % d'élus, 44 % de techniciens, 14 % de professionnels

mardi 19 juin 2012 / journée en salle et sur le terrain

au-delà du tabou, quelle(s) densité(s) acceptable(s) ?

Accueillir les quelques 15000 nouveaux habitants qui s'installent chaque année en Gironde, lutter contre les dysfonctionnements générés par l'étalement urbain, mettre en œuvre les objectifs de réduction de la consommation d'espace, appliquer concrètement la loi Grenelle II...

À travers cette journée, le CAUE a proposé de replacer les notions de formes urbaines et de densité sous l'angle d'un double défi : démontrer que l'on peut faire dense en réalisant des opérations neuves sur des espaces d'extension mais aussi en optimisant le foncier existant des espaces péri-urbains.

La journée s'est organisée en 4 séquences :

- comment aborde-t-on la densité en 2012, sur les plans réglementaires, économiques et en terme de construction de logements en Gironde,
- comment tirer parti d'expériences réussies pour décliner des densités urbaines adaptées à chaque contexte et à chaque échelle d'intervention (témoignage des acteurs des projets du hameau des Sablines à LANTON, du quartier de la Rivière à BLANQUEFORT, du projet du champ du bourg à AUROS),
- comment faire dense à l'échelle de la parcelle individuelle avec le processus de la division parcellaire (BIMBY),
- deux visites commentées pour profiter de l'effet démonstrateur du hameau de Candau à PESSAC et du quartier du Sandillan au TAILLAN-MÉDOC.



115 participants
en majorité des agents territoriaux et 17% d'élus

vendredi 6 juillet 2012 / journée sur le terrain

les visites "urbanisme durable"

Les CAUE de la Gironde et de Lot-et-Garonne ont proposé conjointement une journée spécialement dédiée à l'urbanisme durable : la visite de la ZAC du Séqué, à Bayonne, et de l'écoquartier Alturan, à Saint-Jean-de-Luz.

Alors qu'elles sont situées dans des secteurs à forte urbanisation et pression foncière, ces deux communes relèvent le défi de la qualité environnementale, architecturale et paysagère, en réalisant des opérations d'habitat économes en foncier, et axées sur le vivre ensemble.

Ces visites ont permis :

- de découvrir les formes urbaines de l'habitat proposées dans ces quartiers et les thématiques de la densité et de l'intimité,
- de rencontrer les élus afin de mieux connaître les méthodes de conduite de projet des collectivités concernées,
- d'appréhender les caractéristiques du marché du foncier et de l'offre de logement mise en place au regard des tensions sur le marché de l'agglomération du BAB (Bayonne-Anglet-Biarritz).



➔ *65 participants
dont 11 % d'élus, 18 % d'agents territoriaux, 33 % d'architectes et
paysagistes, 32 % d'agents des CAUE*

jeudi 6 décembre 2012 / journée en salle

comment porter un projet d'urbanisme en milieu rural ?

Qu'il soit envisagé en milieu urbain ou dans un territoire rural, le processus d'élaboration d'un projet d'urbanisme reste identique.

La question posée par le CAUE lors de cette journée a concerné la capacité des petites collectivités à veiller aux bonnes conditions de la réalisation des projets : organiser la maîtrise d'ouvrage, imaginer de nouvelles échelles d'intervention, s'appuyer sur une ingénierie de partenaires publics et privés, mobiliser les acteurs, les procédures et les financements adaptés, maîtriser les outils opératoires lors du passage à l'acte et tenir le cap dans la durée, ...

Replacée dans le contexte et les enjeux des territoires girondins par le CAUE, cette journée a ensuite permis d'échanger sur les spécificités de l'urbanisme opérationnel en milieu rural, à travers quelques cas concrets : PLU(i) de la Communauté de Communes du Pays Foyen, opération intercommunale de l'écoquartier de Sainte-Bazaille et nombreux retours d'expériences landais de maîtres d'ouvrages et de systèmes d'acteurs exemplaires.

Une table ronde a réuni élus et urbanistes pour réfléchir ensemble aux nouvelles conditions du projet et aux évolutions à l'œuvre pour les collectivités locales.



➔ 103 participants
pour moitié constitués d'élus et d'agents territoriaux

autres interventions & conférences

23 et 30 janvier 2012

l'accessibilité des commerces

Dans le cadre du partenariat établi avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et la Chambre de Métiers de la Gironde, le CAUE a poursuivi la sensibilisation à l'attention des commerçants et artisans sur la mise en accessibilité des locaux ouverts au public.

L'échéance de 2015 se rapproche. L'ensemble des Établissements Recevant du Public doivent être aux normes. Ces journées d'information, réparties sur l'ensemble du territoire girondin, ont permis de présenter les normes, mais également de répondre aux nombreuses interrogations des professionnels concernant leurs locaux.

Cette sensibilisation, initiée en 2011, se poursuit en 2013 avec des actions plus ciblées à l'initiative des associations de commerçants ayant participé aux premières réunions d'information.



17 et 18 février 2012

1er Salon des élus d'Aquitaine

À l'occasion de ce Salon, le CAUE a pu rencontrer les élus aquitains et nouer de nouveaux contacts avec des décideurs locaux. Ceux-ci ont exprimé la volonté d'investir sur leur territoire et d'élaborer de futurs projets.

Durant 2 jours, aux côtés de l'ADIL, le CAUE de la Gironde a accueilli une cinquantaine d'élus et une trentaine de techniciens. Il s'est fait le relais de l'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine.

Environ 20 personnes ont participé à l'atelier consacré à la procédure adaptée mené en partenariat avec l'Ordre des Architectes, A&CP, l'ADIL.

12 et 23 mars 2012

rencontres avec les Communautés de Communes

Pour s'adapter aux nouvelles échelles de territoires, le CAUE est allé à la rencontre des élus de Communautés de Communes (CdC) pour (re)présenter ses missions et actions de conseils.

Dans le dialogue, lors de conseils communautaires, la directrice du CAUE a rappelé les modalités d'interventions :

- le 12 mars, à la CdC de Captieux-Grignols,
- le 23 mars, à la CdC du Bazadais.

Des perspectives d'actions sont déjà envisagées, les actions se poursuivront en 2013.

6 juin 2012

intervention auprès de l'AFPA

organisme de formation professionnelle

Destinée aux élèves option "dessin de projet et étude de prix", cette conférence sur le projet de construction revient sur la démarche préalable à tout projet. Les réglementations relatives au droit de l'urbanisme, droit de la construction ou du droit civil ont été abordées.

21 septembre 2012

école de reconversion professionnelle

Destinée à un public adulte en vue d'une reconversion à différents métiers de la construction (mètres, dessinateurs, ...) il s'agit d'analyser la démarche de projet. C'est l'occasion de revenir sur un panorama de notions permettant d'appréhender le projet dans sa globalité. Au programme : lecture des documents d'urbanisme, normes à respecter, règles de droit civil, autorisations d'urbanisme, marchés de maîtrise d'œuvre, ...

5 octobre 2012

intervention auprès de la FFP

La Fédération Française du Paysage (FFP) a sollicité le CAUE pour une intervention portant sur les droits de l'arbre. Destinée à des paysagistes et rappelant l'ensemble des réglementations applicables aux plantations, cette rencontre a permis d'échanger sur les difficultés de mise en application de ces différents textes.

publics scolaires

"découvrir, observer, ressentir, apprendre..."

Éduquer le regard, découvrir le monde qui nous entoure, savoir se situer dans le temps et dans l'espace... autant de missions pour lesquelles le CAUE offre des actions de sensibilisation, en faisant du cadre de vie un véritable objet d'éducation.

Sensibiliser les élèves, c'est mettre en œuvre :

- des interventions ponctuelles : visites sur le terrain ou en classe, jeux, animations et autres conférences,
- des actions d'accompagnement via des projets pédagogiques en partenariat avec l'Inspection Académique, le CRDP, le CDDP,
- des outils pédagogiques : dessins, jeux, maquettes, films ou photos,
- des modules de formation pour guider à l'enseignement et à la découverte du cadre de vie.

des modules mis en pratique en 2012

notre école, dedans et dehors / maternelle

À l'aide d'une photographie grand format représentant un détail de l'école, chaque élève part à la recherche de cet élément-clé.

À l'intérieur comme à l'extérieur, les élèves prennent "le temps de l'observation" et apprennent à regarder, repérer les couleurs, les formes, les matériaux, mais aussi à comprendre les espaces et la destination des différents lieux.



maisons de Girondins / CM1-CM2

L'exposition itinérante "Maisons de Girondins", destinée à tous les publics, parcourt le département pour présenter les 13 principaux types de maisons de Gironde.

Présentée par un intervenant du CAUE, elle se prolonge par des ateliers pour les scolaires : lors d'un parcours architectural autour de l'école, les élèves repèrent et analysent les types de maisons présents dans leur commune.

autour de mon école, il y a ... / CM1-CM2

En partenariat avec l'Inspection Académique, "Autour de mon école, il y a..." est un projet pédagogique mené chaque année avec 3 écoles élémentaires de communes rurales, urbaines ou péri-urbaines.

Guidés par leur enseignant et l'intervenant du CAUE, les élèves observent et photographient leur quartier ou leur village. Ils comprennent l'usage des lieux, le passé et le présent du bâti et du paysage. Puis, en classe, ils analysent leur reportage photographique. Lors d'une journée-rencontre avec les 2 autres écoles participant au projet, chaque classe présente et explique, sous forme de diaporama ou d'affiche, son village ou son quartier.

Pour l'année scolaire 2012-2013, les écoles de Bourran à Mérignac, Auros et Saint-Germain-la-Rivière participent au projet.

je conçois ma maison / de l'école élémentaire au collège

Concevoir sa maison c'est d'une part élaborer un programme (combien de pièces ?, quelle surface ?, ...), et d'autre part analyser et tenir compte des contraintes du terrain (orientation, accès, forme, relief, voisinage, ...).

L'intervenant du CAUE sensibilise les élèves aux différents critères à prendre en considération. Les élèves, en réalisant une maquette, s'essaient ainsi à l'art du maître d'œuvre.

du collège au lycée, un fleuve à traverser / 3ème-1ère

Deux établissements (un collège et un lycée), deux rives se rapprochent sur un parcours de découverte le long du fleuve.

Les classes sont tout d'abord accompagnées par des intervenants du CAUE, un architecte et un paysagiste. Puis, l'exercice se prolonge avec des rencontres artistiques : un photographe ou un plasticien.

Une rencontre est organisée à mi-parcours. C'est le moment d'expliquer le territoire traversé et de confronter les points de vue de chacun avant d'y donner une suite en classe.



"à l'école du paysage" / à destination des enseignants

Depuis 2008, l'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire pour tous les élèves, de l'école primaire au lycée. En partenariat avec l'Inspection Académique et le CDDP de la Gironde, le CAUE organise, à destination des enseignants, des journées de sensibilisation à l'architecture, au paysage ou à l'urbanisme.

En 2012, la journée de sensibilisation a eu pour objectif d'enrichir les pratiques pédagogiques en matière de paysage. À la suite de la conférence "introduction à la question du paysage entre nature et culture", le CAUE a proposé un guide de lecture à mettre en pratique lors de la visite de 5 sites.

ISLE SAINT-GEORGES
Un village dans le bocage

Sur les bords du Secours et de la Gironne, l'île Saint-Georges semble être un borgne égaré dans la représentation habituelle de la Grande qui renvoie souvent à l'écrit, la ligne et le canal. Retour à son emplacement.

C'est ici l'occasion de découvrir un autre paysage grandin lié à l'eau et au travail de l'homme pour le maîtriser et en faire part.

Bordeaux à 14 km sur la place de l'Église.

ISLE SAINT-GEORGES
la village dans le bocage

À L'ÉCOLE DU PAYSAGE
mercredi 11 avril 2012

CAUE Gironde - 1, rue de la République - 33000 Bordeaux
05 56 44 44 44

BORDEAUX-LES QUAIS
la ville dans son paysage

Les bâtiments Bordeaux de l'axe Garonne à Gironde ont été construits au 17ème siècle. Ainsi, les quais sont devenus au fil des siècles une succession de sites et de bâtiments sur une berge rive droite de la ville de Bordeaux, entre les deux rives.

Avec l'extension actuelle des quais, l'axe des communes adjacentes, le regard a changé la façon d'habiter en face de ce qui est devenu une grande ville dans son paysage. La ville devient également un lieu de vie, le jardin sur les quais apporte à Bordeaux une expérience nouvelle ; l'implication entre les deux rives, construit sur les grands axes, crée un relief des façades 300m, permet une vue multiple, construit dans une île fluviale, les quais ont marqué leur lieu (gros immeubles, ponts, commerces), culture.

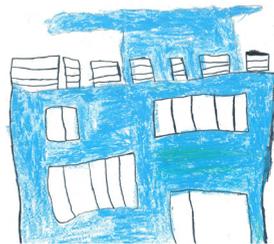
adresse : 10001 Bordeaux, place de la Bièvre

BORDEAUX-LES QUAIS
la ville dans son paysage

À L'ÉCOLE DU PAYSAGE
mercredi 11 avril 2012

CAUE Gironde - 1, rue de la République - 33000 Bordeaux
05 56 44 44 44

des animations dans les écoles de ...



Biganos, écoles élémentaires : exposition "Maisons de Girondins" (octobre)

Blaye, lycée Jauffré Rudel, classe de seconde : requalification de la citadelle, (janvier et avril)

Bordeaux, école élémentaire Saint Genès et lycée de Saintonge : projet "notre jardin : les petits dessinent, les grands réalisent" (septembre à décembre)

Camblanes-et-Meynac, école élémentaire, classes de CM : exposition "maisons de girondins" (novembre)

Castillon-la-Bataille, école élémentaire, classe de CE2-CM1 : "autour de mon école, il y a ..." (octobre 2011 à mai 2012)

Cenon

- école élémentaire Camille Maumey, classe de CM1 : "autour de mon école, il y a ..." (octobre 2011 à mai 2012)
- lycée professionnel La Morlette : visite dans Cenon, découverte de l'architecture (avril)

Cestas, écoles élémentaires les Pierrettes, Maguiche et Gazinet : projet "autour de mon école, il y a ...", étude et présentation des différents quartiers de Cestas (septembre 2012 à mars 2013)

Hourtin : "autour de mon école, il y a ..." (octobre 2011 à mai 2012)

La Brède, collège Montesquieu : visite Bordeaux (novembre)

Langon, lycée et **Pian-sur-Garonne** collège : "un fleuve à traverser" (octobre)

Mérignac, collège Bourran

- classe ULIS : "autour de mon école, il y a ..." (janvier à juin)
- classe de 5^{ème} SEGPA : Bordeaux et ses ponts, visite du pont de pierre et de l'exposition "histoire de ponts" (mars)
- classe de 5^{ème} : architecture en procès, visite et lecture du tribunal (décembre)
- classe de 3^{ème} : conférence sur l'architecture des années 30 (février)

Pessac

- école maternelle Bellegrave : notre école dedans et dehors (mars à novembre)
- école maternelle Montesquieu : mon école dedans et dehors (octobre)
- école élémentaire Aristide Briand, classes de CP : visite du quartier du Casino (avril), classe de CP : visite de la cité Frugès (mai)
- collège François Mitterrand, classe de 3^{ème} : visite de Bordeaux (mars), classe de 3^{ème} : visite de la cité Frugès (janvier)

Saint-Jean-d'Illac, CLSH, école élémentaire : exposition "Maisons de Girondins" (septembre)

Salles

école élémentaire : exposition "Maisons de Girondins" (septembre)

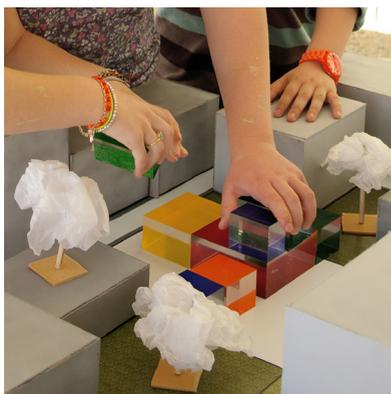
3 classes de 3^{ème} : forum éco-construction "je conçois ma maison" (mars)

Soulac, école élémentaire : exposition "Maisons de Girondins" et visite dans la ville (juin)

le forum éco-construction "je conçois ma maison"

Un forum sur les éco-énergies et les éco-constructions a été organisé par la commune de **Salles**. Cette action, à vocation pédagogique, avait pour objectif d'amener la jeune génération à prendre conscience de la nécessité de réduire notre **consommation énergétique**. Le public visé est les élèves des classes de CM1, CM2, et 5^{ème} de la commune.

Pour répondre à cette invitation, le CAUE de la Gironde a mis à disposition de ce forum 2 animateurs architectes. Sous la forme d'atelier d'une trentaine de minutes, l'objectif était de sensibiliser les jeunes élèves à la notion d'**étalement urbain** (ou d'implantation sur un terrain donné), notions abordées en classe au préalable avec les enseignants.



Ainsi, après avoir visionné un diaporama expliquant ces différentes notions, les enfants ont pu se confronter à la réalité du terrain : construire leur propre maison en ville ou en milieu plus rural, construire sa maison pour "sa famille" en tenant compte des différentes contraintes du terrain.

- ➔ Cet exercice a permis aux enfants de dialoguer et débattre afin d'établir un véritable **programme de construction** en se posant les bonnes questions : combien de chambres ? étage ou pas ? garage ? ...

grand public

**le CAUE,
des initiatives pour faire connaître
et reconnaître le territoire girondin**

mercredi 8 février 2012

"patrimoine et développement durable"

La conférence "**concilier rénovation énergétique et préservation du bâti ancien**" a été organisée par Renaissance des Cités d'Europe. Le CAUE a présenté un exemple : la résidence Saint Bris à Villenave d'Ornon, une démarche de conseil sur la rénovation d'une architecture emblématique des années 1970. Un tel travail de médiation a fait émerger des notions de durée et recyclage du patrimoine, de modification et réappropriation d'une œuvre, ...



du 9 au 11 mars 2012

16ème Salon de l'habitat

Le CAUE a évoqué l'architecture des maisons, la mise en œuvre d'un projet de construction et les différents aspects réglementaires liés aux autorisations d'urbanisme et aux assurances :

- le 9 mars
Maisons de Gironde : découverte des maisons de Gironde
- les 9 et 11 mars
Le projet de construction, se poser les bonnes questions : Information méthodologique et juridique sur la conduite d'un projet
- le 10 mars
Construire son projet en toute sécurité : connaître et choisir les assurances en construction et rénovation
Quelles autorisations pour quels travaux ? Faire le point sur les différentes autorisations administratives, ...

du 14 au 16 septembre 2012

Salon de la maison individuelle

"Construire la maison de vos rêves, en toute tranquillité", tel est le titre de la table ronde sur les garanties et protections de contrats de construction auquel le CAUE a participé. Il s'agissait de mettre en perspective les points de vue de Yannick Billoux (directeur de l'ADIL), Guy Morival (délégué régional CEQUAMI) et Isabelle Andrieux (adjoindte de direction, juriste, CAUE).

samedi 15 septembre 2012 / Journées Européennes du Patrimoine sur la route des maisons de Lège-Cap-Ferret, "un patrimoine pas si caché"



Les Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion de s'intéresser à la diversité de notre patrimoine culturel. Cette année, pour répondre à la thématique nationale du patrimoine caché, le CAUE de la Gironde invite à emprunter des chemins ordinaires de Lège-Cap-Ferret pour dénicher des maisons singulières. Au fil de la balade, des maisons "le Corbusier" aux Girolles et maisons ostréicoles de Petit-Piquey, les visiteurs ont pu découvrir des Maisons de Girondins sur la commune de Lège-Cap-Ferret.

➔ 100 personnes

18 octobre 2012

la semaine de l'énergie

"Comment monter un projet de construction ?"

Cette conférence a eu pour principal objectif de présenter les différentes étapes réglementaires à ne pas oublier lors de la construction. Avec la prise en compte des différentes problématiques énergétiques, ce dispositif peut se complexifier et invite au débat.

à partir de juin 2012

"Maisons de Girondins, les habitants racontent", une exposition itinérante

Comme un prolongement aux 2 ouvrages "Maisons de Gironde", l'exposition propose de (re)découvrir en 13 panneaux : l'échoppe, la maison moderne de le Corbusier, la girondine, la Girolle, la maison landaise, la maison ostréicole, la villa soulacaise, l'arcachonnaise, la maison des années 50, la maison art déco, la maison de ville, l'antillaise et la maison contemporaine.

la parole donnée aux habitants

Le principe est simple pour chaque panneau, une maison : pour chaque maison, un témoignage !



De Soulac à Saint-Jean-d'Illac en passant par Bourg et Saint-Émilion, l'exposition itinérante donne lieu à des "temps forts" sur tout le territoire girondin : visites commentées, interventions pédagogiques et conseils d'architectes.

l'expo en quelques chiffres...

- 5 jeux d'expositions à partager sur l'ensemble du territoire girondin
- 80 personnes lors de l'inauguration à l'immeuble Gironde du Conseil Général
- dans plus de 30 mairies
- dans plus de 10 bibliothèques (partenariat BDP)
- plus de 15 temps forts



"HABITER LA GIRONDE"

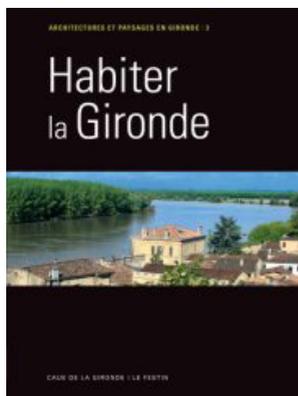
3ème opus de la collection "Architectures et Paysages de Gironde"
 (coédition CAUE/LE FESTIN), sortie décembre 2012

Habiter la Gironde, c'est s'installer sur le coteau, en bord d'estuaire, sur une île, au cœur de la forêt des Landes de Gascogne ou près d'un fleuve ... C'est s'intéresser aux villes et villages de collines et coteaux, des fleuves et de l'estuaire, de la forêt et du littoral.

L'ouvrage incarne une volonté de décoder des situations habitées. Il invite le lecteur à dépasser le simple exercice de lecture : prendre de la distance et s'interroger sur ses propres manières de vivre, en envisageant de multiples façons d'habiter la Gironde.

"Habiter la Gironde" offre des clés de lecture pour porter un regard différent sur ce qui nous entoure afin de nous familiariser avec :

- des relations aux sites, qui conditionnent l'acte de bâtir, qui permettent aux hommes d'exprimer leurs attentes, leurs besoins et parfois leurs rêves collectifs,
- des lieux de vie déterminés par les hommes et leurs relations à l'eau et aux reliefs,
- des formes urbaines qui résultent le plus souvent d'un dialogue entre caractéristiques naturelles et interventions humaines.



1er décembre : sortie de l'ouvrage lors de la "grande braderie du Festin"
 (60 personnes)

PARTENAIRES

des partenariats au service des particuliers

ADIL

- réflexion sur de potentielles permanences communes (objectif 2015)
- participation à une table ronde au Salon de la Maison Individuelle (septembre)
- participation au 1^{er} Salon des Élus Locaux d'Aquitaine. (février)

CCI

- organisation de réunions sur la Gironde : " les artisans-commerçants face au défi de l'accessibilité des personnes handicapées " (session 2011-2012)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

- organisation de réunions sur la Gironde : " les artisans-commerçants face au défi de l'accessibilité des personnes handicapées " (session 2011-2012)

Espace Info-Énergie

- échanges sur les problématiques énergétiques
- participation à la semaine de l'énergie autour du "projet de construction" (octobre)

Société LECTRA systèmes

- permanence d'architectes conseillers et juriste (2h/trimestre)

des partenariats au service des collectivités

ADEME / FEDER

- achèvement de la 3^{ème} année du programme "urbanisme durable en Aquitaine" avec restitution-bilan, exposition et livret (septembre 2012)
- poursuite démarches AEU par correspondant AEU du CAUE

A'URBA

- comité de pilotage "55 000 hectares pour la nature"
- veille qualité opérations logements
- groupe de travail "périurbain"

Conseil Général de la Gironde

- élaboration d'une convention partenariale 2013 – 2015 sur 17 engagements
- participation à des jurys de concours pour des collèges
- participation aux comités de pilotage des Conventions d'Aménagement d'École
- participation aux comités de pilotage des Conventions d'Aménagement de Bourg
- membre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles
- participation à l'observatoire foncier départemental
- participation au comité de pilotage du PPEANP (Périmètre Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains)
- participation au comité technique du Schéma Départemental d'Urbanisme Commercial
- intervention à la table ronde "paysage et politiques publiques"
- membre du comité départemental Agenda 21
- membre du comité technique sur les territoires agricoles à enjeu prioritaire
- participation au comité technique et comité d'orientation du Dispositif Paysage
- membre du comité technique du groupe Inter SCoT girondin
- membre de la commission urbanisme durable (CAUE/CG/DDTM)

Conseil Général de la Gironde – CDT

Jury villes et villages fleuris / réflexion sur l'évolution du partenariat

- proposition d'accompagnement pour les communes proposées à la 1^{ère} fleur (4 à 6 communes/an) avec réflexion globale (identité communale, patrimoine, parti aménagement, gestion différenciée...)

Conseil Général de la Gironde – IDDAC

Animation entre architecture, paysage et création sonore dans le cadre du dispositif "Scènes d'été"

Conseil Régional d'Aquitaine

Participation aux jurys régionaux pour le choix des maîtres d'œuvre (construction/ rénovation) des lycées

Conseil Régional - DREAL

Participation au Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

CUB

- participation au comité pilotage "55 0000 hectares pour la nature"
- contribution à l'étude "projet de nature et de paysage sur la presqu'île"
- étude Secteur de Cantinolles, parc des Jalles

DDTM

- commission d'urbanisme durable (CAUE/CG/DDTM)
- membre du comité technique 1% paysage et développement de l'A89, de l'A65

Préfecture de la Gironde

- participation à la sous-commission d'accessibilité pour les personnes handicapées
- membre de la commission départementale Sites et Perspectives

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

- participation au comité de pilotage "Natura 2000"
- participation aux travaux de création d'un nuancier de couleurs pour les maisons et dépendances du PNR
- membre du comité scientifique

des partenariats pour enrichir la formation

STAP / A&CP / CFA / CROA (le 308) / ensapBx

Membres du pôle de formation aquitain (via l'URCAUE)

AFPA

Intervention sur les réformes du droit de l'urbanisme

CREAQ et CFAA

Relais de formation en interne

école de reconversion professionnelle

Intervention sur les réformes du droit de l'urbanisme

FFP

Contribution à une formation : "les droits de l'arbre"

des partenariats pour inviter à la sensibilisation

CDDP

Contribution et soutien au projet "Autour de mon école, il y a ..."

CRDP

Promotion des actions de sensibilisation / vente du jeu "à la découverte du patrimoine"

DRAC Aquitaine / STAP

- Journées Européennes du Patrimoine
- participation à la manifestation "Les jardins remarquables"
- participation au projet "le bien construire"

éditions de l'Entre-Deux-Mers

Contribution à l'exposition "Paysages de Gironde, de Léo Drouyn à aujourd'hui" (août)

éditions Le Festin

Coédition "Architectures et Paysages de Gironde" Tome 3 (décembre)

FCBA

Rédaction de deux chapitres sur la réglementation et les autorisations d'urbanisme in "Maisons individuelles : rénover avec du bois" (à paraître en 2013)

Inspection Académique de la Gironde

Organisation en partenariat du projet "Autour de mon école, il y a ..."

LPO

Participation au groupe de travail pour l'élaboration de fiches pour la sauvegarde des nids d'hirondelles lors de travaux de rénovation

réseaux des Bibliothèques Départementales de Prêt

Participation au programme : "Paysages d'hommes, paysages de nature" avec l'exposition "Maisons de Girondins"

Renaissance des Cités d'Europe

- participation à la conférence "Patrimoine et Développement Durable" (février – ouvrage à paraître en 2013)
- réflexion autour d'une démarche de conseil commune (juin)

villes de Lège-Cap-Ferret et de Cussac-Fort-Médoc

Journées Européennes du Patrimoine : "un patrimoine pas si caché" (septembre)

des "partenaires ressources" : réseau CAUE

FNCAUE : commissions "pédagogie", "ruralités", clubs des chargés de com' / documentaliste

URCAUE : Restitution des 3 années urbanisme durable (exposition et livret) / Université d'été des CAUE de France / Formation interne aux CAUE aquitains (biodiversité, concertation et densité) / Plateforme internet / Observation des enjeux de territoire

en interne

Lors de réunions de coordination mensuelles, l'équipe CAUE a reçu des invités extérieurs :

- les architectes des Bâtiments de France (**STAP**),
- Delphine Grail-Dumas en vue d'une probable collaboration avec le STAP autour du conseil aux particuliers,
- Agnès Charrouset (**ACIME**) et Loïc Geindre (**PLACE**) pour l'étude Plan Départemental de l'Habitat (PDH) initiée par le Conseil Général,
- Ghislaine Peral et Alexandre Humbert pour la présentation du Plan Paysage (**Mission Paysage - Conseil Général**).

Lors d'échanges professionnels, le CAUE a également reçu le **CAUE 93** pour présenter les enjeux bordelais face à la mise en place des atlas paysage.

Lors de rendez-vous internes, le CAUE est allé à la rencontre de partenaires locaux :

- **arc en rêve** lors de l'exposition 50000 logements - accueil par sa directrice, Francine Fort,
- **Cap Sciences** lors de l'exposition internationale Lascaux 4, visite commentée par l'équipe de médiation.

COMMUNICATION

presse : rendre lisible et visible...

En 2012, le CAUE de la Gironde a souhaité faire progresser sa communication vers une "promesse multicanale" en n'oubliant pas pour autant de rester visible et lisible, de saisir les enjeux du numérique et de partager les spécificités d'un territoire.

Le journal du CAUE

Avec son journal trimestriel, le CAUE s'inscrit comme un acteur de proximité répondant aux préoccupations des élus, des techniciens et de ses partenaires.

De nombreux thèmes ont été abordés, parmi eux :

- N°12, janvier 2012 – "Le conseil aux particuliers pour des projets de qualité", objectif : exprimer une valeur ajoutée pour les collectivités.
- N°13, mars 2012 – "Réformes de l'urbanisme, nouveauté 2012", objectif : comprendre les changements, les mettre en application.
- N°14, juin 2012 – "Au-delà du tabou, quelle(s) densité(s) acceptable(s) ?" objectif : percevoir les atouts de la densité / retour sur notre journée d'information.



À travers le changement de sa charte graphique, puis de son mode de diffusion (mailing), le journal a su s'adapter progressivement aux nouveaux besoins. Sa migration du papier au numérique témoigne aussi de cette évolution.

la presse en parle, sélection

janvier 2012

- une nouvelle directrice pour le CAUE DE LA GIRONDE...
- GANET, Michel. – "Une nouvelle directrice" in "Sud-Ouest", 7 janvier 2012

février 2012

journées du CAUE "Réforme de l'urbanisme"

- ANDRIEUX, Isabelle. – "Réforme de l'urbanisme, impact sur les particuliers, nouveautés 2012"
in "RCF". -29/02/2012 [en direct]. –interview 2mn43
- INCONNU. – "Brève – formation : réforme de l'urbanisme"
in "Le Moniteur". –février 2012

mars 2012

- INCONNU. – "Les tendances actuelles de l'habitat"
diffusé le 21 et le 28 Mars 2012 sur les antennes de France 5
- SOLACROUP Renaud. – "Pour réussir votre dossier, armez-vous d'un conseiller"
in "Haute Gironde", 30 Mars 2012
- INCONNU. – "commerçants et artisans : adaptez votre local aux personnes handicapées" 8 mars 2012

avril 2012

Le CAUE, organisme de conseil

- LEBRIS Margaux. – "CAUE : mode d'emploi" dans "le courrier français, début avril 2012
- Élodie VOUILLON. – "Made in 33"
diffusée le samedi 21 avril 2012

juin-août 2012

Maisons de girondins... les habitants racontent

- INCONNU. – Reportage sur l'exposition "La maison des Girondins"
diffusé le 29 juin 2012
- BOSDECHER, Laurie. – "les clés des maisons d'ici"
dans "Sud-Ouest" du 4 août 2012

septembre 2012

Les universités d'été des CAUE : DAX 2012

- Inconnu. – "Brèves - Bilan de l'université d'été des CAUE"
hiver 2012/2013

journées européennes du patrimoine

- Inconnu. – "La presqu'île de Cocteau" dans "Sud Ouest"
du 18 septembre 2012

décembre 2012

urbanisme durable, un projet régional, une vision européenne

- INCONNU. – "L'Europe vue d'ici" sur le thème de l'urbanisme durable
diffusé le 7 décembre 2012

au cœur du réseau FNCAUE

- FNCAUE. – "réseaux sociaux" in "Brèves". – Printemps - été 2012, p.11
- FNCAUE. – "Maisons de Girondins" in "Brèves". – Printemps - été 2012, p.20
- FNCAUE. – "Universités d'été" in "Brèves". – Hiver 2012-2013

toute l'année

dans le magazine Gironde du Conseil Général

- "Agenda : Vous voulez faire construire ? ""
–n°98, avril-mai-juin 2012, p.22
- "Agenda : A voir... MAISONS DE GIRONDINS"
–n°99, juillet-aout-septembre 2012, p.22
- "Agenda : A lire... HABITER LA GIRONDE"
–n°100, octobre-novembre-décembre 2012, p.21

internet : saisir les enjeux du numérique

Cette année, le CAUE a souhaité saisir des enjeux du numérique en replaçant son site internet au cœur de sa stratégie de communication. Cela se traduit notamment par : la mise en place d'une nouvelle visualisation des documents (via des liseuses et visionneuses), une meilleure réactualisation des informations (mise à jour de la page actualité) et la volonté d'enrichir la plateforme de téléchargement.

Ce renouveau numérique a encouragé une mise à jour des **fiches techniques** à destination du grand public. Il est désormais possible de les retrouver sur la plateforme de téléchargement ou via "le classeur du conseiller" (format papier). Au sommaire : "les essentiels", "les autorisations d'urbanisme", "les contrats", "les voisins", "les normes et diagnostics", "le paysage".

Dans cette même optique, le CAUE a confirmé sa présence sur **Facebook**, un moyen pouvant générer des bénéfices d'images, d'informations et de contacts. Par la pratique de l'outil, l'utilisateur a pu découvrir un "esprit CAUE", en se voyant attribuer une place de choix au cœur de nos missions et actions. Des priorités ont été données à "l'internet ouvert", l'émergence d'un territoire numérique et la valorisation d'actions singulières. En engageant un autre rapport à l'information, la structure défend le partage des contenus et la visualisation des échanges.



➔ En 2012, le site internet du CAUE a reçu 135 visites par jour en moyenne.

Les pages les plus consultées concernent :

- les **permanences d'architectes** conseillers,
- les **fiches pratiques** (autorisations à construire, contrats de construction, calculs de surfaces, relations de voisinage, ...).

INFORMATION

centre de ressources, partager les spécificités d'un territoire

Le CAUE a pour ambition de renforcer sa fonction de "centre de ressources du territoire", notamment à travers de outils spécifiques qui sont le pôle documentation et l'observatoire AUE Gironde.

le pôle documentation

Comprenant un **fonds documentaire** de 1300 ouvrages et 21 références de périodiques, le pôle documentation propose une bibliothèque mêlant particularités régionales et ouvrages thématiques.

Chaque mois, un panorama de presse, **Doc'CAUE**, présente les nouvelles acquisitions et une veille sur les thématiques AUE.

l'observatoire AUE Gironde, mis en place en 2012

Il est un moyen de recensement et d'analyse de la production architecturale, urbaine et paysagère de Gironde. Il doit permettre de donner accès à des réalisations d'architecture publique, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espaces publics et de jardins en Gironde.

Un tel projet se décline au travers de différents outils, à savoir :

- une base de données pour faire connaître les spécificités du territoire girondin,
- une sélection d'opérations choisies pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant ou leur valeur d'usage.

fonctionnement & vie du CAUE

l'équipe au 31 décembre 2012

→ 32 personnes (21 personnes en équivalent temps plein)

administration

Isabelle Andrieux juriste adjointe de direction	Nicolas Chabrier chargé de communication/ documentation	Patricia Denave secrétaire accueil	Catherine Kindt comptable
Christine Périer-Brunet assistante de direction	Ketty Poque responsable des achats	Françoise Vignon chargée de mission	Élodie Vouillon directrice architecte urbaniste

sensibilisation

Sébastien Cannet paysagiste	Nicolas Chabrier chargé de communication/ documentation	Martine Combeau architecte	Claire Garnier urbaniste	Christine Otharan graphiste
---------------------------------------	---	--------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------

conseil

Isabelle Andrieux juriste adjointe de direction	Jean-Noël Bord architecte	Bernard Brunet paysagiste urbaniste	Sébastien Cannet paysagiste
Michel Castagné architecte	Bernard Chrétien consultant phytosanitaire	Martine Combeau architecte	Fabrice del Aguila architecte urbaniste
Anne Delarche-Joli ingénieur écologue	François Dubreuilh architecte	Claire Garnier urbaniste	Jacques Heim architecte
Bernadette Hème de Lacotte paysagiste	Anne Laborderie architecte en CDD	Didier Marchand architecte	Pascal Morin architecte
Dominique Noël architecte	Émilie Partaud paysagiste en CDD	Sylvie Pauliet assistante paysagiste	Pierre Péré architecte
Sandrine Piaux architecte	Étienne Saliège architecte paysagiste	Stéphane Schurdi-Levrard architecte	Anne Van der Elst architecte

L'année 2012 a été marquée par l'arrivée de **6 nouvelles recrues** :

- CDI en renouvellement de postes : Sandrine Piaux, architecte (janvier), Fabrice del Aguila, architecte urbaniste (février), Étienne Saliège, architecte et paysagiste (juillet), Claire Garnier, urbaniste (novembre).
- CDD en remplacement de postes : Émilie Partaud, paysagiste (septembre), et Anne Laborderie, architecte (novembre).

Jean-Claude Duprat, architecte, a pris sa retraite en décembre 2011, Bernard Chabrier, économiste métreur, et Jacques Puissant, architecte, en juin 2012.

11 stagiaires, du collège à l'université

Émilie PARTAUD
**post-diplôme paysagiste
ensapBx**
du 2 janvier au 9 août

Cécile DUBOILLE
**classe de 3^{ème}, collège
stage d'observation**
du 23 au 27 janvier

Hugo DEVILLERS
**3^{ème} année architecture
ensapBx**
du 6 février au 2 mars

Mikaël GRESS
**4^{ème} année paysage
ensapBx**
du 26 mars au 20 avril

Aristotélis GALANOPOULOS
**assistant maître d'ouvrage
Init environnement**
du 23 avril au 4 mai

Amaury PAUL
**2^{ème} année
communication/information
IUT Michel de Montaigne**
du 30 avril au 30 août

Léonard BONNET
**3^{ème} année
communication/information
IUT Michel de Montaigne**
du 7 mai au 27 juillet

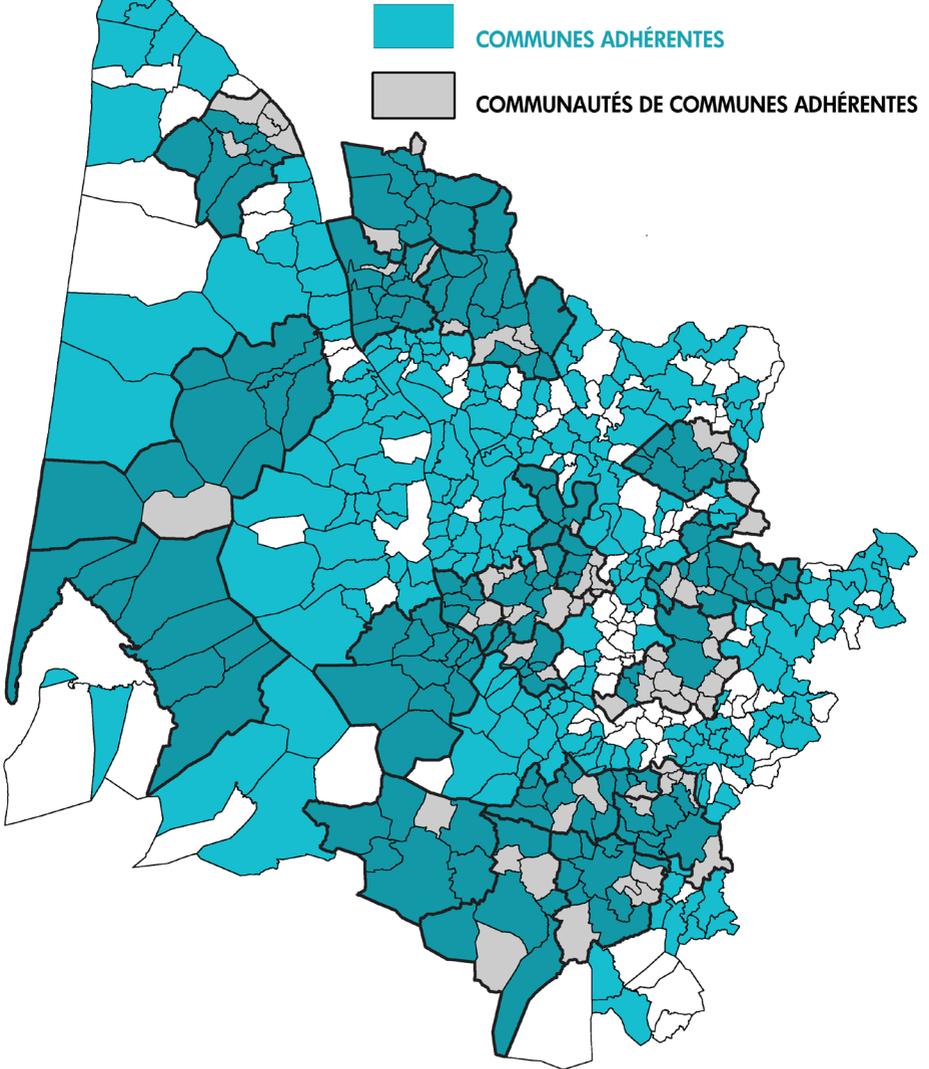
Ludivine INGOLD
**master 2 droit de l'urbanisme, de
la construction et de l'immobilier
Faculté de droit et sciences
politiques**
du 2 mai au 31 juillet

Paul LEURENT
**2^{ème} année paysage
ensapBx**
du 27 août au 14 septembre

Julie DUBEDAT
**2^{ème} année architecture
ensapBx**
du 3 au 28 septembre

Emma ROUSSEAU
**classe de 2^{nde}, lycée
stage d'observation**
du 29 au 31 octobre

ADHÉRENTS 2012



adhérer au CAUE

Être adhérent, c'est ... :

- devenir acteur du débat sur le cadre de vie
- avoir conscience de l'intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine et du paysage

Être adhérent, permet aussi de ... :

- participer à la définition des orientations de travail et de recherche
- bénéficier pleinement de nos conseils personnalisés
- être assisté d'un professionnel pour participer aux jurys de concours de maîtrise d'oeuvre

Au 31 décembre 2012, le CAUE de la Gironde comptait 411 adhérents :

• 373 communes

ABZAC / AILLAS / AMBARES ET LAGRAVE / AMBES / ANDERNOS LES BAINS / ARBANATS / ARBIS / ARCACHON / ARES / ARSAC / ARTIGUES PRES BORDEAUX / ARVEYRES / ASQUES / AUBIA / AUDENGE / AURIOLLES / AUROS / AVENSAN / AYGUEMORTE LES GRAVES / BAGAS / BALIZAC / BARON / BARSAC / BASSENS / BAURECH / BAYAS / BAYON / BAZAS / BEAUTIRAN / BEGLES / BEGUEY / BELIN BELIET / BELLEFOND / BELVES DE CASTILLON / BERSON / BERTHEZ / BEYCHAC ET CAILLAU / BIGANOS / BLAIGNAC / BLAIGNAN / BLANQUEFORT / BLASIMON / BLAYE / BOMMES / BONNETAN / BOULIAC / BOURG SUR GIRONDE / BOURIDEYS / BRACH / BRANNE / BRAUD ET SAINT LOUIS / BROUQUEYRAN / BRUGES / BUDOS / CABANAC ET VILLAGRAINS / CABARA / CADAUJAC / CADILLAC / CADILLAC EN FRONSADAIS / CAMARSAC / CAMBLANES ET MEYNAC / CAMIAC ET SAINT DENIS / CANEJAN / CANTENAC / CAPIAN / CARBON BLANC / CARCANS / CARNIGNAN DE BORDEAUX / CARS / CARTELEGUE / CASTELNAU DE MEDOC / CASTETS EN DORTHE / CASTILLON LA BATAILLE / CASTRES GIRONDE / CAZATS / CAZAUGITAT / CENAC / CENON / CERONS / CESTAS / CHAMADELLE / CIVRAC DE BLAYE / CIVRAC EN MEDOC / COIMERES / COIRAC / COUBEYRAC / COURS DE MONSEGUR / COURS LES BAINS / COUTRAS / CREON / CUBNEZAIS / CUBZAC LES PONTS / CUDOS / CURSAN / CUSSAC FORT MEDOC / DIEULIVOL / DONNEZAC / DONZAC / DOULEZON / ESCAUDES / ESCOUSSANS / ETAULIERS / EYRANS / EYSINES / FARGUES DE LANGON / FARGUES SAINT HILAIRE / FLAUJAGUES / FLOIRAC / FLOUDES / FRANCS / FRONSAC / FRONTENAC / GAILLAN EN MEDOC / GALGON / GANS / GARDEGAN ET TOURTIRAC / GAURIAU / GENERAC / GENISSAC / GENSAC / GIRONDE SUR DROPT / GISCOS / GORNAC / GOURS / GRAYAN ET L'HOPITAL / GRIGNOLS / GUILLAC / GUJAN MESTRAS / HAUX / HOSTENS / HURE / ILLATS / ISLE SAINT GEORGES / IZON / JAU DIGNAC ET LOIRAC / JUGAZAN / JUILLAC / LA BREDE / LA LANDE DE FRONSAC / LA REOLE / LA RIVIERE / LABARDE / LABESCAU / LACANAU / LADAUX / LADOS / LAGORCE / LAMARQUE / LANDERROUAT / LANDERROUET SUR SEGUR / LANDIRAS / LANSAC / LANTON / LAPOUYADE / LAROQUE / LARUSCADE / LATRESNE / LAVAZAN / LE BARP / LE BOUSCAT / LE HAILLAN / LE NIZAN / LE PIAN MEDOC / LE PIAN SUR GARONNE / LE PORGE / LE POUT / LE TAILLAN MEDOC / LE TOURNE / LE TUZAN / LE VERDON SUR MER / LEGE CAP FERRET / LEOGNAN / LES ARTIGUES DE LUSSAC / LES BILLAUX / LES EGLISOTTES CHALAURES / LES ESSEINTES / LES LEVES & THOUMEYRAGUES / LESPARRE MEDOC / LESTIAC SUR GARONNE / LIBOURNE / LIGNAN DE BAZAS / LIGUEUX / LISTRAC MEDOC / LORMONT / LOUBENS / LOUCHATS / LOUPIAC / LOUPIAC DE LA REOLE / LUCMAU / LUDON MEDOC / LUGAIGNAC / LUGON ET L'ILE DU CARNEY / LUSSAC / MACAU / MARCENAI / MARCHEPRIME / MARCILLAC / MARGAUX / MARGUERON / MARIMBAULT / MARIOS / MARSAS / MARTILLAC / MASSEILLES / MASSUGAS / MAZERES / MAZION / MERIGNAC / MIOS / MOMBRIER / MONGAUZY / MONSEGUR / MONTAGNE / MONTAGOU DIN / MONTUSSAN / MORIZES / MOULIETS ET VILLEMARTIN / MOULIS EN MEDOC / MOULON / NAUJAN ET POSTIAC / NEAC / NERIGEAN / NOAILLAC / NOAILLAN / OMET / ORDONNAC / PAILLET / PAUILLAC / PELLEGRUE / PESSAC / PESSAC SUR DORDOGNE / PEUJARD / PINEUILH / PLASSAC / PODENSAC / POMEROL / POMPEJAC / POMPIGNAC / PONDAURAT / PORCHERES / PORTETS / PRECHAC / PREIGNAC / PUGNAC / PUISSEGUIN / PUJOLS SUR CIRON / PUJOLS SUR DORDOGNE / PUYNORMAND / QUINSAC / RAUZAN / REIGNAC / RIONS / RUCH / SABLONS / SADIRAC / SAILLANS / SALAUNES / SALIGNAC / SALLEBOEUF / SALLIES / SAMONAC / SAUCATS

/ SAUGON / SAUMOS / SAUTERNES / SAUVETERRE DE GUYENNE / SAUVIAC / SAVIGNAC / SEMENS / SENDETS / SILLAS / SOULAC SUR MER / ST ANDRE DE CUBZAC / ST ANDRE ET APPELLES / ST ANDRONY / ST ANTOINE DU QUEYRET / ST AUBIN DE BLAYE / ST AUBIN DE BRANNE / ST AUBIN DE MEDOC / ST AVIT DE SOULEGE / ST AVIT SAINT NAZAIRE / ST CAPRAIS DE BLAYE / ST CHRISTOLY DE BLAYE / ST CHRISTOPHE DE DOUBLE / ST CHRISTOPHE DES BARDES / ST CIBARD / ST CIERS D'ABZAC / ST CIERS DE CANESSE / ST CIERS SUR GIRONDE / ST DENIS DE PILE / ST ESTEPHE / ST FERME / ST GENES DE BLAYE / ST GENES DE FRONSAC / ST GERMAIN D'ESTEUIL / ST GERMAIN DU PUCH / ST GERVAIS / ST GIRONS D'AIGUEVIVES / ST HILAIRE DE LA NOAILLE / ST JEAN DE BLAIGNAC / ST JEAN D'ILLAC / ST JULIEN BEYCHEVELLE / ST LAURENT D'ARCE / ST LAURENT DES COMBES / ST LAURENT MEDOC / ST LEGER DE BALSON / ST LOUBERT / ST LOUBES / ST LOUIS DE MONTFERRAND / ST MACAIRE / ST MAGNE DE CASTILLON / ST MAIXANT / ST MARIENS / ST MARTIN DE LAYE / ST MARTIN DE SESCOAS / ST MARTIN LACAUSSE / ST MEDARD D'EYRANS / ST MEDARD EN JALLES / ST MICHEL DE RIEUFRET / ST MORILLON / ST PALAIS / ST PARDON DE CONQUES / ST PAUL / ST PEY DE CASTETS / ST PHILIPPE D'AIGUILHE / ST PHILIPPE DE SIGNAL / ST PIERRE D'AURILLAC / ST PIERRE DE MONS / ST QUENTIN DE BARON / ST QUENTIN DE CAPLONG / ST ROMAIN LA VIRVEE / ST SAUVEUR MEDOC / ST SAVIN / ST SELVE / ST SEURIN DE CADOURNE / ST SEURIN DE CURSAC / ST SEURIN SUR L'ISLE / ST SEVE / ST SULPICE DE FALEYRENS / ST SULPICE DE GUILLERAGUES / ST SULPICE ET CAMEYRAC / ST SYMPHORIEN / ST TROJAN / ST VINCENT DE PAUL / ST VIVIEN DE MEDOC / ST VIVIEN DE MONSEGUR / ST YZAN DE SOUDIAC / STE COLOMBE / STE CROIX DU MONT / STE EULALIE / STE FLORENCE / STE FOY LA GRANDE / STE GEMME / STE HELENE / STE RADEGONDE / STE TERRE / TABANAC / TALAIS / TALENCE / TARGON / TEUILLAC / TIZAC DE LAPOUYADE / TOULENNE / TRESSSES / VAYRES / VENDAYS MONTALIVET / VERDELAIS / VILLEGOUGE / VILLENAVE DE RIONS / VILLENAVE D'ORNON / VILLENEUVE / VIRELADE / VIRSAC

• 20 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale)

CDC du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique (COBAN) / CDC du Bazadais / CDC du Canton de Blaye / CDC Canton de St Savin / CDC Castillon-Pujols / CDC Cœur du Médoc / CDC Créonnais / CDC Entre-Deux-Mers Ouest / CDC de l'Estuaire / CDC du Lussacais / CDC La Médullienne / CDC de Montesquieu / CDC du Pays d'Auros / CDC Pays de Langon / CDC du Pays de Paroupien / CDC Pays de Sauveterre de Guyenne / CDC Porte de l'Entre-Deux-Mers / CDC du Sud Libournais / CDC du Vallon de l'Artolie / CDC Villandraut

• 21 associations / organismes

ADIL / AQUITANIS / A'URBA / BMA / Chambre d'Agriculture / Chambre de Commerce et d'Industrie / CDT / Chambre de Métiers / Chambre des Notaires / Chambre Syndicale Artisans du bâtiment / CROA / CUB / EUROPOLIS / Fédération Française du Bâtiment / Gironde Développement / OPAC Gironde Habitat / PACT habitat développement / SA HLM DOMOFRANCE / Syndicat Mixte du Pays du Libournais / Syndicat Mixte Pays de la Haute Gironde / Union des Maisons Françaises

les barèmes de cotisation

communes

- population inférieure à 1 000 habitants : cotisation de 61 €
- de 1 000 à 3 000 habitants : 122 €
- de 3 000 à 20 000 habitants : 199 €
- population supérieure à 20 000 habitants : 300 €

EPCI

Cotisation forfaitaire de 100 €

associations et organismes

Cotisation forfaitaire de 61 €

Le conseil d'administration

M. FERGEAU Jacques, Président du CAUE

collège des représentants des collectivités locales

M. FROUIN Michel, conseiller général, Fronsac
M. GILLÉ Hervé, conseiller général, Podensac
M^{me} JARDINÉ Martine, conseillère générale, Villenave d'Ornon
M. RENARD Alain, conseiller général, Saint-Savin
M. YERLÈS Pierre, conseiller général, Lussac

collège des représentants de l'Etat

M. DUVETTE Michel, directeur DDTM 33
M. GONDRAN François, directeur STAP 33
M. IEMMOLO Jean-Luc, directeur adjoint DDTM 33
M. LEGRAND Claude, inspecteur d'Académie

collège des professions désignées par le préfet

M. CHÉNOT Martin, directeur ENSAP Bordeaux
M^{me} DURET Catherine, représentante de l'Ordre Régional des Architectes d'Aquitaine
M. MUCIGNATO Didier, secrétaire adjoint, Chambre de Métiers de la Gironde
M. DUBESSE Vincent, représentant de l'Ordre des Géomètres Experts

collège des personnes qualifiées

M. BILLOUX Yannick, directeur ADIL 33
M. OFFNER Jean-Marc, directeur A'URBA

collège des personnes élues par l'assemblée générale

M. BIRAUD Gilles, vice-président, CAPEB
M. GUIRAUD Bernard, maire de Lesparre
M^{me} LAULAN Annie, adjointe au maire de Tabanac
M. SOLANS Bernard, membre Chambre d'Agriculture 33
M. SOULETTE Marcel, représentant CLCV

représentant élu par le personnel

M. CHABRIER Nicolas

personnes associées sans droit de vote

M. COURNU Franck, commissaire aux comptes
M. LÉON Antoine, agent comptable, direction qualité de gestion, Conseil Général
M^{me} VOUILLON Élodie, directrice du CAUE

la convention 2013-2015 avec le Conseil Général

À travers 17 engagements, la convention s'articule autour de 4 axes principaux :

➔ **complémentarités opérationnelles et structuration de l'appui technique aux collectivités**

- 1) Formaliser la complémentarité entre les différents outils/ressources soutenus par le CG
- 2) Affirmer la collaboration technique entre CAUE/CG/DDTM au sein de la conférence technique urbanisme girondine
- 3) Construire un partenariat commun dans le cadre de la mise en oeuvre de la charte du PNRLG entre CG/CAUE/ALEC/CBNSA

➔ **expertise et soutien à l'innovation**

- 4) Poursuivre les partenariats existants sur les politiques départementales et contribuer à leur amélioration technique
- 5) Porter des exigences qualitatives dans le cadre des politiques économiques et commerciales
- 6) Positionner en amont la participation du CAUE auprès des Directions maître d'ouvrage de bâtiments départementaux
- 7) Poursuivre et élargir les collaborations avec l'Agenda 21 du département
- 8) Mobiliser les compétences du CAUE autour du Plan d'Actions Paysage
- 9) Contribuer à la définition d'un référentiel développement durable et paysage pour les infrastructures et apporter une expertise sur des dossiers pilotes
- 10) Inscire le CAUE dans le cadre de l'animation du CG des Jeunes

➔ **relais sur les territoires**

- 11) Organiser des permanences conseils aux particuliers dans l'enceinte du CG

➔ **échanges de données-information-sensibilisation, formation des acteurs publics de l'aménagement du territoire**

- 12) Formaliser l'échange d'information entre les deux structures
- 13) Formaliser la procédure d'avis du CAUE sur les équipements éligibles aux subventions du CG
- 14) Se concerter pour les avis techniques sur les dossiers présentés à différentes commissions externes : CDSNP, 1% paysage
- 15) Organiser des journées de formation et d'information en direction des techniciens du CG et du CAUE
- 16) Communiquer sur le partenariat
- 17) Organiser un soutien ponctuel au CAUE en matière de commande publique et de conseil juridique

Ces engagements font l'objet d'un calendrier. Les actions et procédures identifiées seront développées dans le cadre de fiches projet.

la formation continue

Architecture/Urbanisme/Environnement

SIG (Système Informatique Géographique)

Formation intra-entreprise – février à décembre

Biodiversité et évaluation environnementale

URCAUE Aquitaine – 8 mars

La photographie d'architecture et du paysage urbain

CAUE Aude – Carcassonne – 26-27-28 septembre

Les arts pour aborder l'architecture et la ville

FN CAUE – Paris – 14 novembre

Urbanisme et opérations d'aménagement

Ponts Formation Conseil – Paris – 15-16 novembre 13-14 décembre

Quelle approche durable de la planification locale après le Grenelle II

Ponts Formation conseil – Paris – 29-30 novembre

L'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle 2012

EFE Paris – 3-4 décembre

Communication

Construire un plan de communication

Uniformation – Limoges – 19-20 mars

Blogs, flux, réseaux sociaux...

CECA – Saint-Aubin-de-Médoc – 24-25 mai

Intégrer les réseaux sociaux dans sa stratégie de communication

CFPJ - Paris – 2-3 octobre

Administration

Conduire l'entretien professionnel

Institut Bocquet – Bordeaux – 10-11 mai

La gestion des petites associations et les bases de la comptabilité

CLAP – Toulouse – 21-22-23 mai

Formation RH

FN CAUE – Paris – 3 octobre

Cycle de formation directeur

FN CAUE – Paris – 27-28 novembre

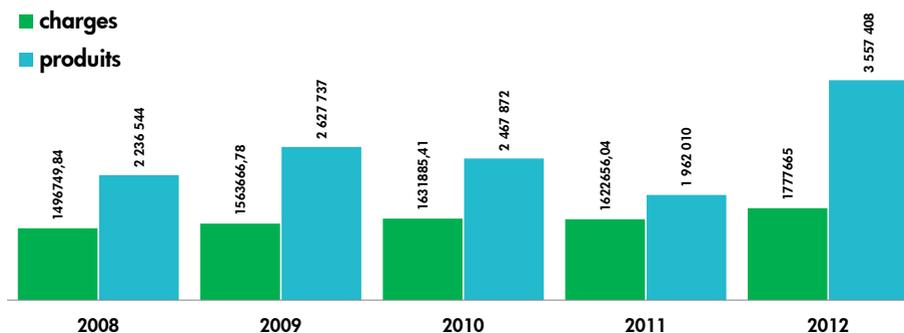
PCIE (Passport de Compétences Informatiques Européen)

(seven, office 2010) - Insup Bordeaux – mai à juillet

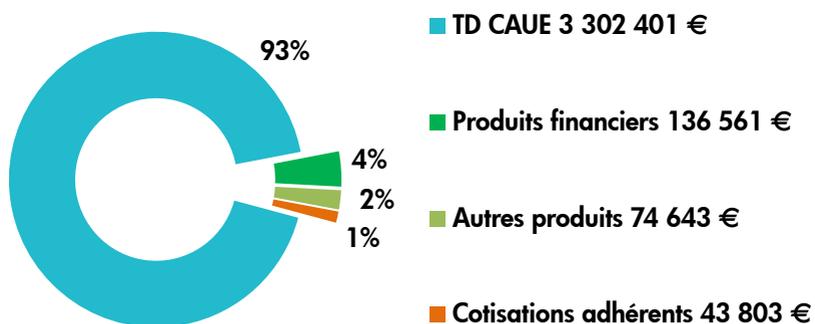
FINANCEMENT

Le montant de la TDCAUE de 2012 est de 3 302 401 € contre 1 894 133 € en 2011.

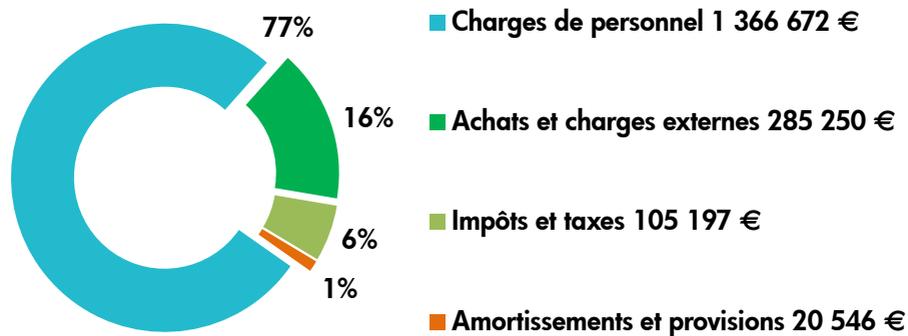
Cette différence est due au reliquat exceptionnel de 2011 perçu cette année.



produits 2012



charges 2012





CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
organisme partenaire du Conseil Général de la Gironde

140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
Tél 05 56 97 81 89 / Fax 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com / e-mail : caue33@wanadoo.fr

